

choisir

revue culturelle
n° 539 – novembre 2004

(Éthique:
cellules souches



*L'adorable Patience
A posé son regard
Sur nos manques, nos fards.*

*Reste la Ressemblance
Qui adore en silence
Au fond de nos mémoires.*

Jean Mambrino s.j.
« Le veilleur aveugle »



choisir

n°539 – novembre 2004

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Rédaction

tél. 022 827 46 75
fax 022 827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., rédacteur en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Conception graphique

studio Loys (Annecy)

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Marie-Thérèse Bouchardy
Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS : FS 55.–
CCP : 12-413-1 «choisir»
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 56.– Par avion : € 60.–
Prix au numéro : FS 8.–
En vente dans les librairies Payot, la Procure-
le Passage, Saint-Augustin

choisir = ISSN 0009-4994

Illustrations

Couverture : Pierre Emonet, jeux d'eau
p. 7 : Didier Ruff/WCC
p. 20 : Charles Hungerbühler
p. 28 : Ocean Films
p. 32 : Monastère Sainte-Catherine (Egypte)
p. 35 : Spyros Méletzis-Hélène Papadakis,
Musée national, Athènes.

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Un être humain n'est pas un objet <i>par Pierre Emonet</i>	
Actuel	4
Spiritualité	8
De la compassion <i>par Luc Ruedin</i>	
Spiritualité	9
Souffrance, mort et Vie <i>par Jean-François Nothomb</i>	
Eglise	13
Bioéthique et bien commun <i>par Lysa Sowle Cahill</i>	
Société	18
Clonage <i>par Jacques Petite</i>	
Psychologie	23
Sortir d'une secte et se retrouver <i>par Raphaël Broquet</i>	
Libres propos	27
Suites raéliennes <i>par Michel Salamolard</i> Jil Silberstein <i>par André Durussel</i>	
Cinéma	28
Apaisements <i>par Guy-Th. Bedouelle</i>	
Expositions	30
Icônes du Mont Sinaï <i>par Geneviève Nevejan</i>	
Lettres	33
Sainte-Beuve <i>par Gérard Joulié</i>	
Livres ouverts	37
Science et foi <i>par René Longet</i>	
Livres ouverts	38
Maurice Zundel <i>par Jean-Bernard Livio</i>	
Livres reçus	43
Chronique	44
Le peuple, quel peuple ? <i>par Pascal Décaillet</i>	

Un être humain n'est pas un objet

Le 28 novembre prochain le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur la loi relative à la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Le débat est compliqué et la décision ne sera pas facile pour qui n'est pas un spécialiste de bioéthique. Indépendamment des familles politiques et des confessions religieuses, les avis sont divergents. Les précisions apportées dans l'article que nous offrons à nos lecteurs leur apporteront de précieux éclaircissements et leur permettront de ne pas se laisser piéger par des généralisations trompeuses. Car des distinctions s'imposent. La recherche sur les cellules souches n'est pas synonyme de clonage reproductif (formellement interdit par la loi) ; il y a des cellules souches embryonnaires et des cellules souches adultes, et il faudra encore distinguer entre les embryons surnuméraires, destinés par la loi à être détruits, et ceux produits en vue de la recherche. Si l'exploitation des cellules souches embryonnaires suscite de sérieuses réticences, parce qu'elle suppose la destruction d'embryons, celle des cellules souches adultes est admise par tout le monde et semble même plus prometteuse, au point que certains chercheurs ont radicalement changé d'opinion. Après avoir mis tous leurs espoirs dans la recherche sur les cellules souches embryonnaires, ils reconnaissent que les cellules souches adultes, prélevées sur le corps du malade, présentent le grand intérêt de ne pas provoquer de rejet.¹ Le refus de la loi, qui se concentre sur la recherche à partir des cellules souches embryonnaires, ne mettrait donc pas en danger la recherche, tout au plus elle lui imposerait des contraintes.

L'Eglise catholique s'oppose à l'exploitation des cellules souches embryonnaires. De l'Académie pontificale pour la vie aux évêques nationaux, des associations catholiques aux chercheurs indépendants qui se sont exprimés, tous ceux qui refusent l'utilisation des cellules souches embryonnaires le font au nom du respect dû à la personne humaine. Peu importe que l'on considère l'embryon ou le blastocyte comme une personne ou pas, qu'il ait statistiquement beaucoup ou peu de chances de se développer, que l'on perçoive déjà des

organes ou pas : dès le début de l'ontogenèse on se trouve en présence du processus de croissance d'un être humain. Dans ce débat l'Eglise ne varie pas d'un pouce. A ses yeux, rien au monde ne justifiera jamais l'exploitation d'une personne, ni la fragilité, ni un éventuel handicap, ni aucun bénéfice extérieur.

Par deux fois les évêques suisses ont dit leur opposition à la loi.² Le fait qu'il s'agisse d'utiliser des embryons destinés de toute façon à être détruits n'autorise pas leur « mise à mort ». La seule manière de respecter leur dignité est de les laisser mourir d'eux-mêmes, comme le prévoit actuellement la législation. La solution peut ne pas paraître très convaincante pour ceux qui estiment que lorsqu'il s'agit de sauver d'autres personnes qui ont des chances de vivre, l'utilisation de ces « embryons-déchets » relève du choix du moindre mal.

La production même d'embryons surnuméraires à l'état de « déchets » condamnés à disparaître constitue certainement un scandale. En proposant leur utilisation, la loi entérine juridiquement un fait accompli. On peut le regretter avec les évêques suisses, car même si elle est une des plus restrictives d'Europe, si elle peut éviter l'anarchie dans la recherche et permettre de contrôler des dérives économiques probables, cette loi reste choquante du point de vue éthique, parce qu'en légalisant l'instrumentalisation d'un être humain, elle transgresse un interdit fondateur de la société humaine.

Pierre Emonet s.j.

1 • C'est le cas des chercheurs de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (cf. *La Croix*, 20 janvier 2004).

2 • Lettres à l'Office fédéral de la santé, des 10.07.2002 et 9.03.2004.

■ Info

Chrétiens d'Irak

Emmanuel Delly, patriarche chaldéen de Bagdad, a exprimé son indignation suite aux attentats du 16 octobre contre quatre églises catholiques et une orthodoxe dans la capitale irakienne. « L'Irak est notre pays, notre terre. Pourquoi devrions-nous quitter notre pays ? »

Les chrétiens d'Irak représentent 3 % de la population. Ils sont actuellement mis sous pression et menacés par les extrémistes musulmans qui font l'amalgame entre chrétiens et Américains. Ces extrémistes tenteraient d'installer la discorde et le chaos social et de pousser à l'exil les chrétiens, des gens souvent instruits et aisés, afin de rester les seuls maîtres du terrain. De nombreux chrétiens se sont déjà déplacés vers le Nord, pour se mettre sous la protection des Kurdes.

■ Info

Réfugiés en Equateur

Selon la Police de l'immigration équatorienne, plus de 375 000 Colombiens sont entrés en Equateur entre 2000 et 2003 (sans compter les clandestins). Pourtant seuls 27 000 d'entre eux ont introduit une demande d'asile. Pour Luis Túpac-Yupanqui s.j., directeur du Jesuit Refugees Service (JRS) Equateur, la faiblesse de ce chiffre s'explique par la désinformation, la peur de se faire repérer par les groupes armés ou d'être stigmatisé en tant que réfugié.

Ces Colombiens vivent dans les zones sous-développées des cités équatoriennes, à Quito pour la moitié d'entre eux, dans des conditions déplorables. Ils sont confrontés à la xénophobie et à la discrimination, récemment traduites dans les lois. En 2003, le ministre des Affaires étrangères équatorien a en effet exigé

que les demandeurs d'asile présentent des papiers d'identité, ce qui est contraire à la Convention internationale sur le statut des réfugiés et à la Déclaration de Carthagène, a précisé le Frère Túpac-Yupanqui. Le 1^{er} mai, le gouvernement du pays a en outre décidé que les Colombiens entrant sur sol national devraient présenter un casier judiciaire vierge. « Comment peut-on demander autant de papiers à des personnes qui ont fui leur pays ? » demande le JRS.

■ Info

Coopération et développement

Se référant à la contribution de l'Europe au développement des pays pauvres, le cardinal Renato Martino, président du Conseil pontifical Justice et Paix, a indiqué, lors d'une rencontre de la Chambre de commerce italienne pour le Royaume-Uni, à laquelle participaient les principaux représentants du monde financier britannique, qu'il existe plus de 63 000 projets de développement en cours, avec de très grandes différences dans les critères d'approvisionnement et d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux.

De nombreux projets poursuivent des buts analogues dans la même zone ; on note donc des doublets. D'autres se proposent des objectifs désirables mais de fait concurrents, créant ainsi des tensions au lieu de les résoudre. En outre, a indiqué le cardinal, l'action de coopération au développement souffre de longueurs bureaucratiques qui imposent aux pays bénéficiaires de pesants fardeaux pour faire face aux demandes de supervision

et d'évaluation de la part des donateurs. « Cela démontre, a déclaré Renato Martino, combien est concret et urgent l'objectif d'un meilleur fonctionnement de tout le mécanisme de la coopération. »

■ Info

Afrique : priorité agricole

Jacques Diouf, directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a souligné qu'en Afrique 70 % des ruraux tirent leur subsistance directement ou indirectement de l'agriculture et ont besoin d'être protégés des aléas du marché et du climat. La lutte contre la pauvreté et la faim exige donc de s'attaquer aux problèmes des petits exploitants agricoles et de leurs familles, car ce sont eux qui produisent l'essentiel des denrées dans les pays du continent. Or, a-t-il rappelé, pour la seule année 2002 les importations agricoles de l'Afrique se sont élevées à 22 milliards de dollars, l'aide alimentaire a atteint 1,7 milliard de dollars et, en juin dernier, 23 pays africains ont été confrontés à des crises alimentaires graves nécessitant une aide d'urgence.

Le directeur de la FAO a encore souligné l'engagement pris par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, lors de leur Sommet à Maputo, en juillet 2003, d'allouer d'ici à 2008 au moins 10 % des budgets nationaux à l'agriculture. « Un milliard huit cent millions : c'est le nombre de bouches que l'Afrique devra nourrir à l'horizon 2050, contre un peu plus de 800 millions aujourd'hui. Pour relever ce défi, il faudra accroître à la fois la production et la productivité du secteur agricole, notamment au niveau des ménages pauvres. Il faudra également diversifier davantage l'agriculture, car une production agricole plus variée

offre une plus grande marge de manœuvre aux agriculteurs, tout en les protégeant des fluctuations du marché et du climat. »

Pour lui, seule une meilleure maîtrise de l'eau peut relancer le secteur agricole, aussi est-ce une composante essentielle du Programme spécial pour la sécurité alimentaire de la FAO, lancé en 1994 et opérationnel dans 101 pays dont 42 en Afrique.

■ Opinion

Un beau cheval de Troie

Le 24 septembre passé, l'Ambassade des Etats-Unis auprès du Saint-Siège, en coopération avec l'Académie pontificale des sciences, lançait une large invitation à une conférence à l'Université grégorienne au titre ruisselant de générosité : *Nourrir un monde qui a faim : l'impératif moral de la biotechnologie*. Le moment choisi (la rencontre aux Nations Unies sur les nouvelles initiatives contre la faim dans le monde convoquée à l'initiative du président Lula), le manque de débat, l'impasse faite sur certaines contributions critiques, l'accent mis unilatéralement sur les avantages de la biotechnologie et le silence sur ses dangers pour la santé et l'équilibre alimentaire mondial ont confirmé le soupçon : il s'agissait en fait d'une nouvelle tentative pour extorquer la bénédiction du Vatican sur les projets des grandes sociétés qui contrôlent l'agro-industrie mondiale : Monsanto, DuPont, Syngenta, Aventis.

Quand on sait que le principal artisan de cette initiative était le fidèle commis voyageur du lobby agro-alimentaire américain,

l'ambassadeur Nicholson, on peut légitimement s'étonner qu'un organisme pontifical se soit laissé embarquer dans une entreprise aussi discutable, au risque de servir de couverture à une dangereuse opération de marketing.

Le Vatican, qui se montre si unanimement intraitable lorsqu'il s'agit de défendre la dignité et l'intégrité de la personne humaine dans certains domaines, ne trouve pas la même unité ni la même ardeur lorsqu'il s'agit de tenir tête aux grandes entreprises commerciales. Si certains prélats se sont engagés en faveur des positions avancées par les Etats-Unis et soutiennent ouvertement leur campagne (par exemple le cardinal Renato Martino), Jean Paul II, plus prudent, a rappelé dans un récent message à la FAO que « le principe de souveraineté sur les ressources génétiques présentes dans les différents écosystèmes ne peut être exclusif, ni devenir cause de conflits », d'où le droit des agriculteurs à décider, non seulement de la quantité, mais aussi de la qualité des produits alimentaires. Implicitement, il dénonçait ainsi le danger le plus immédiat que représentent les OGM : la concentration du marché mondial entre les mains de quelques firmes américaines détentrices des brevets.

Des experts jésuites ont rappelé que le problème de la faim dans le monde provient moins du manque de nourriture que de sa mauvaise distribution. Un enseignement maintes fois répété par le pape.

choisir

■ Info

OCDE et instruction

L'édition 2004 de *Regards sur l'éducation* montre que toujours plus de personnes achèvent une formation supérieure dans les pays membres de l'OCDE. Un jeune adulte sur deux entreprend au cours de sa vie des études supérieures et 32 % obtiennent un diplôme de niveau universitaire. La moyenne est cependant de 20 % en Autriche, Allemagne ou en République tchèque, alors qu'elle atteint 45 % en Australie et en Finlande. Il semblerait que cette amélioration du niveau de formation de la population n'a pas conduit à une dévaluation des diplômes sur le marché du travail : partout, dans des mesures variables, le fait de posséder un tel diplôme permet encore d'obtenir un salaire plus élevé et de trouver plus facilement un emploi.

Quant aux dépenses étatiques d'éducation, elles se situent entre 5,5 % et 6,1 % du PIB pour les pays de l'OCDE. La Corée est le pays qui investit le plus avec 8,2 % ; elle est suivie par les Etats-Unis (7,3 %). Quant à la Suisse, elle consacre 5,3 % de son PIB à l'éducation.

■ Info

USA, privés de vote

Aux Etats-Unis, les détenus, les personnes en liberté conditionnelle (dans 33 Etats), les personnes en liberté surveillée (dans 29 Etats) et également un grand nombre de personnes qui ont achevé leur période de mise à l'épreuve, et sont donc libres, n'ont pas pu se rendre aux urnes le 2 novembre passé, soit 4,7 millions d'Américains. En effet, le quatorzième amendement de la Constitution permet aux Etats de priver de droit de vote les personnes condamnées pour

« rébellion ou autres crimes ». Les minorités sont particulièrement touchées : ainsi 13 % des hommes afro-américains ne peuvent pas voter pour cette raison, note le *Washington Post*. Or, peut-on y lire (cf. *Courrier International* n° 726), « les personnes qui ont des revenus et un niveau d'éducation faibles ou qui appartiennent à une minorité - traits qui caractérisent les délinquants - votent démocrate dans 65 % à 90 % des cas. Autre fait brut : la plupart des lois régissant la privation du droit de vote remontent au milieu du XIX^e siècle ; elles visaient ouvertement à bannir les Noirs des scrutins et prenaient pour cela en compte les infractions légères. »

les aventuriers du pouvoir ont, au nom de la défense de leur patrie, fait revêtir l'impunité de l'uniforme pour tuer, torturer, détruire, massacrer, humilier des êtres sans défense. Peut-on imaginer qu'en revenant à la vie civile rien ne leur restera de la jouissance perverse d'asservir le plus faible ? (...)

Le droit de veto exercé le 5 octobre 2004 par les Etats-Unis est le 7^e de l'administration Bush et le 29^e relatif à des projets de résolution sur le Moyen-Orient. Les veto américains apportent encore à une majorité d'Israéliens l'illusion d'un mur d'impunité sécuritaire. En fait, il les isolent de la communauté humaine.

Jacques Vittori

■ Opinion

Veto contre l'humanité

Après le débat qu'il a tenu lundi 4 octobre à la demande du groupe arabe et de la Ligue des Etats arabes pour discuter de la grave escalade de la violence qui résulte de l'agression d'Israël dans le nord de Gaza, le Conseil de sécurité de l'ONU a été empêché d'adopter un projet de résolution qui exigeait la cessation immédiate de toute opération militaire et le retrait des forces d'occupation israéliennes de cette zone. Bien qu'il ait recueilli 11 voix en sa faveur et trois abstentions (Royaume-Uni, Allemagne, Roumanie), le texte s'est heurté au veto des Etats-Unis. (...)

La légitime défense des Palestiniens est incontestable, ce qui ne signifie pas, et nous insistons fortement, que tous les moyens soient bons pour en faire usage. Mais ce qui nous paraît essentiel pour la paix, c'est la légitime défense du peuple israélien et de l'humanité. Il faut se poser sérieusement la question de l'avenir de la jeunesse israélienne que



De la compassion

De la sympathie, on dit qu'elle est naturelle. Elle est ou elle n'est pas. La rencontre est heureuse avec celui qui est d'un abord agréable. M'accordant à lui par le sentiment - j'ai de la sympathie pour lui - je lui reconnais aussi la qualité d'être sympathique. Bon sang, ce qu'il est sympa ! Donc quoi de plus heureux pour les humains que nous sommes de rencontrer des gens plaisants.

Compatir - sympathie dit en grec ce que dit compassion en latin - c'est donc être accordé avec celui que je rencontre. Pourtant, plus que simple accord, celui qui compatit est accordé, au sens musical du terme, avec celui qui souffre. Et cela même si ce dernier est antipathique. Sa souffrance en tous les cas l'est ! Compatir, c'est donc pâtir avec celui qui subit l'épreuve. La compassion est bien la sympathie, mais dans la douleur, la tristesse, le deuil. Elle me fait participer à la vie d'autrui. Elle n'est pas pitié qui regarde de haut. Elle n'est pas abstraite et générale. Elle ne cache pas un secret mépris. En effet, dans la pitié, la détresse singulière de l'autre ne me touche pas. Bien au contraire, la pitié m'en protège ! La compassion, elle, est amour, même si cet amour est attristé.

Celui qui est ému de compassion n'agit pas par devoir ou par pitié. Il éprouve la misère d'autrui en ses entrailles ; il en est retourné. Il y a de la conversion dans la compassion. Converti de son égoïsme toujours renaissant, il est tourné vers autrui. De telle manière qu'il ne le regarde pas de haut mais qu'il se fait, ou est fait, son

égal. Sans s'identifier à lui, il l'accompagne sur son chemin douloureux, portant en sa chair ce qu'autrui éprouve au plus profond de lui-même. Ainsi seulement, vivant au plus près de cette sensibilité et de ce cœur souffrant, il est intimement relié à lui. Intime au point qu'il perçoit jusqu'aux souffrances tues par pudeur.

Qui vit de compassion se découvre relié non seulement à autrui, mais aussi à la création tout entière qui gémit dans les douleurs de l'enfantement (Rm 8,22). La compassion ouvre à l'universel. Songeons au Cantique des créatures de François d'Assise, à « frère soleil », « sœur eau », « sœur mort »... Qui vit de compassion est aussi relié au mystère de la communion des saints, tant il est vrai que par elle il a conscience d'appartenir à un corps - l'Eglise, l'Humanité - dont il pressent qu'il est formé par tout ceux qui ont vécu et vivent de l'Amour qui remue les entrailles de Dieu même.

Si la compassion est la gravité de la sympathie, elle fait percevoir les entrailles de Dieu qui, s'identifiant à l'humanité souffrante, travaille en secret pour accomplir la Promesse : « Vous serez affligés mais votre affliction tournera en joie » (Jn 16,20). Elle débouche sur l'Amour joyeux - la charité - qui connaît le prix de toutes choses et le poids de leur traversée...

Luc Ruedin s.j.

Souffrance, mort et Vie

● ● ● **Jean-François Nothomb**, Rome

Le film de Spielberg, *La liste de Schindler*, dans sa tragique crudité, le tout récent film de Mel Gibson, *The Passion*, comme les visions de Anna Katherina Emmerick, morte en 1824, béatifiée par Jean Paul II le 3 octobre 2004 et qui a inspiré de nombreuses scènes du film de Gibson, remettent au premier plan de ma réflexion le problème de la souffrance, du mal, de l'injustice. « Nous voyons tout à coup que l'inadmissible emplit le monde et que la mort, fût-ce d'un seul homme - parce que le principe immanent de sa vie est un immortel esprit - et que les larmes, fût-ce d'un seul innocent - parce qu'il est innocent - sont en réalité des choses que la pensée se refuse à admettre. Elles ne sont pas seulement intolérables à la sensibilité ; elles sont inadmissibles à l'esprit. »¹

Longtemps une des réponses de l'Eglise catholique face au mal et à la souffrance a été à peu près celle-ci : « Dieu a voulu la Passion de Jésus pour apaiser sa colère et réparer ainsi

le péché des hommes. » Elle n'est plus admise aujourd'hui, même si certains la défendent encore.² « N'est-ce pas un blasphème de dire que Dieu exige la souffrance de son fils. Le Dieu des Evangiles ne fait souffrir personne ; il ne serait pas un Dieu d'amour s'il envoie la souffrance à ceux qui l'aiment. (...) Dieu promoteur de tout bien est anti-mal et anti-souffrance », dit le théologien belgo-hollandais E. Schillebeeck.³

Claude Ortemann, aumônier au Centre hospitalier régional de l'Université de Reims, écrit dans son livre, fruit de sa vaste expérience au service des malades en phase terminale : « Dieu ne fait souffrir personne ; un Dieu qui désirerait la souffrance pour ceux qu'il aime ne serait pas un Dieu d'amour. Jésus n'affirme nulle part que la souffrance sert au salut, à une sanctification personnelle ou à une expiation en oubliant l'évidence indéniable que le salut de Dieu est réalisé contre la souffrance. Dieu impliqué dans l'attitude de Jésus ne peut être retenu sadique. Il n'envoie ni ne prend aucun plaisir à la souffrance humaine. Il ne sollicite aucun masochisme, ni celui de la résignation, ni celui de l'offrande. »⁴

Ceux qui parlent ainsi rejoignent les tenants de la théologie de la libération, qui prend comme point de départ la solidarité de Jésus envers les opprimés - et tout homme est opprimé, du moins par rapport au péché.

« Où était Dieu à Auschwitz ? » est la question angoissante qui lacère nos consciences. Les hommes, bien avant Job, ont essayé en vain de trouver une réponse satisfaisante au problème universel du mal. Jean-François Nothomb partage sa réflexion construite à partir du mystère de l'Incarnation.

1 • **Jacques Maritain**, *De la grâce de l'humanité du Christ*, « Œuvres complètes », vol. XII, pp. 1068-1069.

2 • Cf. l'article de **Jean Galot**, in *Civiltà Cattolica*, 1991/1, pp. 549-550.

3 • *Gerechtigheid En Liefde. Genade En Bevrijding*, Nelissen, Bloemendaal, 1977.

4 • **Claude Ortemann**, « Quelle parole chrétienne sur la souffrance », in *Lumen Vitae*, 1983.

Leonardo Boff décrit la persécution et la mort de Jésus comme « une douleur qui naît de la lutte contre la douleur. (...) Dieu n'a pas voulu la mort ; elle lui a été imposée de l'extérieur et il ne l'a pas acceptée de manière résignée, mais comme une expression de sa liberté et de sa fidélité à la cause de Dieu et de l'homme. Bien qu'il ait été isolé, refusé, menacé, il n'a pas survécu en se compromettant avec les privilèges de ce monde mais est resté fidèle à sa mission. La résurrection du Crucifié est la preuve que la mort, comme Jésus est mort pour les autres, prend tout son sens. La résurrection de Jésus nous enseigne que le bourreau ne triomphe pas de la victime. (...) Jésus combat pour nous et là où il n'est pas possible de vaincre avec nous, il supporte avec nous et finit par souffrir avec nous en mourant sur la Croix. »⁵

Saint Paul nous dit dans un raccourci saisissant : « Nous prêchons, nous, un Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les païens, mais pour ceux qui sont appelés, Juifs comme Grecs, c'est le Christ, puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car ce qui est folie pour Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes » (1 Co 1,23-25).

Ce qui précède est un appel à réfléchir sur le réalisme - non pas seulement sur la réalité - de l'Incarnation de la deuxième personne de la Trinité, devenue « le Fils de l'Homme », c'est-à-dire l'un d'entre nous.

Le mal ou la souffrance est une des preuves les plus éminentes de l'existence de Dieu. S'il n'y a pas dans ce monde-ci ou dans un autre un « rétablissement de l'ordre » en faveur de la justice, le plus beau des mondes est absurde. Comment, en effet, accepter que durant leur existence sur la terre, des myriades d'êtres humains, nés pour

être des femmes et des hommes épanouis, se voient constamment bafoués dans leur dignité personnelle par une minorité d'individus de leur espèce qui jouit de tous les droits de personnes libres, qui dictent aux autres - l'écrasante majorité - leurs manières de faire ? Et si tout est absurde, Dieu n'existe pas et l'amour non plus. La souffrance, le mal, l'injustice ne prennent tout leur sens que si Dieu existe.

Une deuxième vérité est que Dieu ne peut créer un monde qui ne soit pas en quelque sorte limité, si peu que ce soit, mais limité par l'élément matériel qui le compose. L'homme (Mensch), corps et esprit, est « fini » par tout un côté de son être.

Un choix

Un troisième élément incontestable est que Dieu ne peut créer l'homme sans liberté, sinon ce ne serait plus un homme mais un automate puisqu'il n'aurait plus la possibilité de répondre « non » à celui qui n'est qu'amour, à Dieu lui-même. Dieu seul est capable de « faire » la liberté de l'homme et de la rendre efficace ; elle est réelle parce qu'il veut qu'elle soit réelle, donc libre au sens plein du mot. Dieu ne joue pas avec l'homme comme le chat joue avec la souris, lui donnant l'illusion de la liberté pour mieux jouir d'elle, la reprendre et la manger. Son amour, sa sollicitude et sa toute-puissance vont jusqu'à laisser l'homme choisir de se perdre librement. « Rien n'est impossible à Dieu », disait Charles de Foucauld.

Le Dieu Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, n'est pas une sorte de tortionnaire assoiffé de vengeance qui, pour

5 • In *Concilium*, 12, 1976.

satisfaisant et réparer l'offense du péché de l'homme, veut que son Fils souffre, en sa nature humaine, et exige qu'il meure sur la Croix. L'homme-Jésus a obéi jusqu'à la mort non pas sur un « ordre » de son Père, comme quelqu'un qui baisserait la tête devant une autorité plus haute ; il a obéi en prenant sur lui la condition humaine dans sa totalité, dans le bien comme dans le mal, bien qu'il fut sans péché (He 4,15), montrant ainsi sa solidarité avec les plus malheureux, prenant sur lui toute souffrance et la somme de toutes les misères individuelles et sociales, pour faire comprendre aux hommes qu'il les assume librement.

Pour Jésus, il s'est agi de l'acte d'amour le plus total qui soit : « Si le grain de blé ne meurt pas, il ne donne aucun fruit » (Jn 12,24). C'est le sens qu'il faut donner au quatrième chant du Serviteur de YHWH (Is 52,13-52,7) : « Il n'avait plus d'apparence humaine, objet de mépris de rebut de l'humanité. C'était nos souffrances qu'il supportait ; il n'ouvrait pas la bouche, comme un agneau conduit à la boucherie. » Jésus n'a pas fait semblant ; il a pris sur lui les souffrances de tous les temps : « ...durant la nuit de Gethsémani, Jésus est suspendu à une croix invisible, où les plans humain et divin sont impliqués, avec leurs réalités et leurs exigences contrastantes ; les clous qui le transpercent sont les clous de l'abandon le plus absolu. Dans cette laceration et dans cette amère solitude se livre l'ultime combat entre le moi qui ne peut pas accepter et qui veut vivre encore, et le *self* qui reconnaît dans sa totalité la vie et la mort, ou mieux, la mort comme partie de la vie... »⁶

Mystère de l'Incarnation

Il faut pénétrer plus avant dans la compréhension du mystère de l'Incarnation, pour dépasser la timidité de la théologie spéculative traditionnelle de l'Eglise latine. La (ou les) théologie de la libération nous incite à creuser dans l'héritage biblique.

La Bible, en effet, nous montre à chaque page la présence de Yahvé au milieu des hommes et de leur histoire ; un Dieu qui parle - sa Parole est déjà la préfiguration du Messie, de celui que le prologue de l'Evangile de Jean appelle le Verbe, deuxième personne de la Trinité incarnée en Jésus -, un Dieu qui agit, dialogue, supplie, conseille, se fâche, menace, etc. N'y voyons pas que des anthropomorphismes « indignes » de la « Toute-Puissance » divine. Il faut prendre en compte la théologie et la spiritualité de l'Eglise d'Orient, qui nous transmettent un message qui va bien plus loin que la spéculation intellectuelle, et la théologie mystique de l'Eglise indivise, occidentale et orientale, qui est une source féconde et puissante de prière et de contemplation.

En mourant sur la croix, Jésus ne peut être considéré uniquement en sa nature humaine, comme si la nature divine ne participait pas au mystère. Jésus ne dit-il pas : « Le Père et moi nous sommes un » (Jn 10,30 ; 1,1 ; 10,38 ; 14,9-10 ; 17,11, 21).

Maurice Zundel (1897-1975) a dit : « Dans l'homme souffrant, c'est Dieu qui souffre. Dieu est toujours présent, il compatit. La souffrance ne peut être un argument pour évacuer Dieu, bien au contraire ; sans Dieu où serait le scandale ? car sans Dieu il n'y a pas de problème du mal. » Et il explique : « Dans la création, Dieu nous a rendu dépositaires d'un univers qui pour l'essentiel n'a pas encore atteint ses vraies dimen-

6 • **Mirjan Viterbi Ben Horin**, « La notte del Getsemani » in *Vita Monastica* n° 194, Gen-Marzo 1994, Abbazia di Camaldoli (AR).

sions ; il ne pourra s'achever que si les hommes accomplissent leur vocation... Dieu souffre dans sa création pour laquelle il voulait l'harmonie de l'Eden, telle que la décrit le chapitre 11 d'Isaïe, ce monde qui gémit encore dans les douleurs de l'enfantement (Rm 8,22). (...) Dieu est le "compatissant" qui souffre en nous, avec nous, pour nous, plus que nous... Comme une mère souffre parce qu'elle a tout donné, Dieu souffre. »⁷

« Dieu, dit Léon Bloy, abdique de sa majesté et est réduit à l'impuissance... Il mendie notre amour... La liberté n'est autre chose que le respect de Dieu pour l'homme. Nous pouvons faire ce que nous voulons, Dieu ne se défendra jamais par son pouvoir mais seulement par sa patience et sa bonté ». ⁸ Il a encore cette phrase extraordinaire : « Dieu ne peut être considéré vraiment Dieu, avant d'avoir été crucifié. »

Acceptation

Un moine orthodoxe roumain, converti du judaïsme, Nicolas Steinhardt, mort en 1989 et qui avait passé de nombreuses années dans les prisons de la Securidade où il avait été torturé, disait : « Les religions imaginent le divin comme une plénitude écrasante. Au contraire, Dieu s'évide en s'identifiant à la plus terrible souffrance humaine, souffrance du corps par la torture et de l'âme par la dérision. Les six heures du Christ sur la croix ont été six heures d'éternité et sont coextensives à toute l'histoire hu-

maine. (...) Tout en restant Dieu, le Christ dans son existence personnelle n'est plus que désespoir humain. Il ne fait pas de clin d'œil, il ne dit pas : "Ce n'est rien, ce n'est qu'un mauvais moment, nécessaire bien sûr, mais qui sera vite passé." (...) A travers la compassion sans borne, la passion volontaire de Jésus devient mystérieusement résurrection. Et s'affirme, se confirme notre liberté ; car il faut toute la liberté tremblante de la foi pour déceler, pour confesser dans cet homme insulté et déchiré, le Dieu inaccessible. »⁹ Jésus a obéi, « lui le premier-né de la création » et « d'une multitude de frères » (Co 1,18 et Rm 8,29), à la loi d'une nature humaine limitée, pour la récapituler ; il l'a fait par amour, « c'est pourquoi Dieu lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, pour que tout, au nom de Jésus, s'agenouille au plus haut des cieux, sur la terre et dans les enfers... » (Ph 2,10-11).

Aucun homme n'a réalisé une chose pareille et n'aurait été capable de la réaliser ; aucun homme n'a obéi au Dieu Trinité, Père, Fils, Saint-Esprit, comme Jésus. En acceptant totalement et intégralement la loi de la condition humaine et en l'intégrant dans le mystère trinitaire, il a montré l'exemple à tout homme quel qu'il soit, non par de belles paroles ou de belles idées, mais par la vie et la mort acceptées : « Père, s'il est possible que ce calice passe loin de moi... mais pas ma volonté mais la tienne » (Mc 14,35).

J.-Fr. N.

7 • Maurice Zundel, extraits de *choisir*, n° 445, janvier 1997.

8 • In *Le symbolisme de l'Apparition (1879-1880)*, Lemerrier, Paris 1925.

9 • Cf. Olivier Clément, « Nicolas Steinhardt et le Journal de la Félicité » in *Contacts* n° 173, p. 55.

Bioéthique et bien commun

Réajuster les priorités catholiques

●●● **Lysa Sowle Cahill**, Chestnut Hill (Mass., USA)
Professeur de théologie au Boston College

Si l'on demandait aux Américains de nommer le sujet le plus important à l'ordre du jour de l'agenda catholique en matière de bioéthique, la majorité d'entre eux - y compris les catholiques - répondrait sans hésiter « l'avortement ». Suivrait de près « l'utilisation biomédicale des embryons » dans, par exemple, la recherche sur les cellules souches et le clonage. Tout le monde sait que l'Eglise catholique interdit ces pratiques en raison de la sainteté de la vie dès sa conception, et tout le monde s'attend à ce que les catholiques, qu'ils soient des électeurs ou des personnalités publiques, respectent et suivent les directives des autorités de l'Eglise en la matière.

Ainsi, dans son instruction *Donum Vitae* de 1987 sur les technologies de reproduction, le Vatican a invoqué l'« inviolabilité de la personne » pour affirmer sans détour que les embryons ont droit à la vie, dès la conception. Ou encore, lors de la visite au Vatican du président George W. Bush en juillet 2001, le pape Jean Paul II l'a exhorté à résister aux « propositions visant à la

création pour la recherche d'embryons humains, destinés à être détruits en cours de processus ».

Au printemps 2004, l'épiscopat américain a même débattu pour savoir s'il fallait interdire aux catholiques de soutenir des candidats qui ne se conformeraient pas à ce que la presse a baptisé le « test de vérité des questions d'avortement et de recherche sur les cellules souches ». Certains ont encore proposé l'excommunication du présomptif candidat démocratique aux présidentielles John Kerry, car il avait voté contre un projet de loi visant à déclarer criminel le fait de blesser un fœtus lors d'une agression sur une mère enceinte.

Les catholiques et les non-catholiques sont réellement concernés par la prévalence de choix mal réfléchis, immatures ou désespérés en faveur de l'avortement, en particulier lorsqu'ils sont le reflet d'un manque d'alternatives et de soutien aux mères et aux filles enceintes. Nous devrions également nous sentir concernés par le fait que l'on puisse traiter la vie à ses débuts comme un matériau de recherche, à fortiori lorsque l'on sait que les perspectives de brevets et de profits contribuent grandement à adopter ces politiques permissives et à augmenter les fonds alloués à la recherche. Mais la protection de la vie prénatale

En cette période électorale américaine, où les tentatives d'instrumentalisation du christianisme par le politique sont légions, où les questions de bioéthique se font arguments de campagne présidentielle, des voix s'élèvent aux Etats-Unis pour appeler au discernement, comme celle de Lysa Sowle Cahill. Dans un article paru dans la revue jésuite « América », elle rappelle que le bien commun est un critère moral indispensable, intégré dans la démarche chrétienne d'action sur le monde, tant au niveau bioéthique que sur le plan social.¹

1 • Article reproduit d'*America* (éd. du 13 septembre 2004) et *americamagazine.org*. Copyright 2004. Tous droits réservés.

n'est qu'une partie de la bioéthique catholique. Les catholiques ont aussi la responsabilité d'insister sur l'importance d'une plus juste distribution des soins médicaux, essentiels pour le bien commun, tant au niveau national que mondial.

Responsabilités sociales

Les avertissements du pape Jean Paul II au président Bush concernant la recherche sur les cellules souches ont été largement rapportés par les médias américains ; mais combien de personnes ont lu ou se souviennent des paroles du pape précédant ses remarques sur le droit à la vie ? Le pape a exhorté G. Bush à un plus grand sens des responsabilités quant aux effets de la globalisation, dénonçant comme une « faute tragique » le clivage entre ceux qui bénéficient de nouvelles possibilités [en matière de santé] et ceux qui en sont littéralement coupés : « Le respect de la dignité humaine et la croyance en l'égalité de tous les membres de la famille humaine requièrent des politiques permettant à tous d'avoir accès aux moyens nécessaires à l'amélioration de leur vie. » Ceci concerne sans aucun doute les soins médicaux de base, mais aussi la nourriture, l'habitation, l'eau pure et la sécurité contre la violence, tous ces éléments étant constitutifs de la santé humaine.

L'année précédente, le pape s'était d'ailleurs adressé aux médecins catholiques lors d'une rencontre à Rome en établissant de manière encore plus explicite ce lien : « Alors que nous entrons dans le troisième millénaire, des femmes et des hommes, tout spécialement dans les pays les plus pauvres, sont encore malheureusement privés d'accès aux services médicaux et aux

médicaments de base. Nombre de nos frères et de nos sœurs meurent chaque jour de la malaria, de la lèpre et du sida, parfois au milieu de l'indifférence générale de ceux qui pourraient ou devraient leur offrir un soutien. »

Dans son Message de Carême 2004, Jean Paul II s'est concentré sur la condition mondiale des enfants. Mentionnant leurs souffrances dues aux guerres, au manque de nourriture et d'eau potable, à l'immigration forcée et à d'« autres formes d'injustice », il a posé cette question : « Qu'en est-il également de la tragédie du sida et de ses conséquences dévastatrices en Afrique ? On dit que des millions de personnes sont à présent infectées dès leur naissance. L'humanité ne peut pas fermer les yeux face à cette tragédie sans nom ! » Et lors d'une conférence de presse annexe, l'archevêque Paul Cordes, président de *Cor Unum*, l'organisation caritative du Vatican, a développé ces paroles du pape. Il a accusé les compagnies pharmaceutiques internationales de laisser mourir des millions d'enfants pauvres en leur refusant des médicaments pour protéger leur brevet : « Il devrait y avoir une pression publique pour convaincre les compagnies pharmaceutiques d'abaisser les prix des médicaments qui soignent les victimes du sida. »

En lien toujours avec la Campagne de Carême, le Vatican a émis un timbre spécial dont le profit de la vente revient à une clinique et à un orphelinat pour enfants infectés par le sida, à Nairobi, au Kenya. Angelo D'Agostino s.j., le directeur de cet orphelinat, a relevé que 400 personnes continuent de mourir du sida chaque jour au Kenya, alors même que cette maladie n'est plus directement mortelle en Europe et en Amérique du Nord. « Pourquoi cette différence ? » interroge-t-il. « C'est l'action

génocidaire des cartels pharmaceutiques qui refusent de mettre les médicaments à la portée des revenus en cours en Afrique, même après avoir déclaré un profit de 517 milliards de dollars en 2003. »

Est-ce que des évêques ont déjà pensé à refuser la communion à des PDG catholiques et autres membres associés d'entreprises pharmaceutiques, ou à des politiciens qui défendraient des protections plus étroites de brevets ou qui feraient obstacle à de plus larges dons américains au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ? Ce fonds a été créé en 2001, avec le soutien du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et la participation de l'OMS. Son but est de solliciter, recevoir et distribuer des donations publiques et privées pour améliorer la part des soins médicaux destinés aux pauvres et, plus spécialement, pour faciliter l'achat par les pays pauvres de médicaments génériques bon marché, au lieu de ceux, trop chers, produits par les grandes firmes. Ce fonds a besoin d'un minimum de 3 milliards de dollars par an. Les Etats-Unis, avec un crédit national de 10000 milliards de dollars, ont refusé d'y verser plus de 200 millions de dollars par année, car le fonds est une agence multilatérale qu'ils ne contrôlent pas.

Selon le *World Health Report 2003* de l'OMS, le VIH a réduit de 20 ans l'espérance de vie de millions d'habitants de l'Afrique sub-saharienne. Seulement 5 % de ceux qui auraient besoin du traitement antiretroviral bénéficient actuellement de ce fonds. Dans les pays en voie de développement, les maladies contagieuses représentent encore sept des dix causes majeures de mortalité chez les enfants. En Afrique, la malaria est en tête de liste des maladies mortelles pour les enfants de

moins de cinq ans. Chez l'adulte, les causes principales de décès, en sus du sida, sont les infections respiratoires, la diarrhée et le paludisme. Quelques 500 millions de personnes en Afrique, Asie et Amérique latine sont infectées chaque année par la malaria, qui est ainsi responsable de la mort de plus de 1,2 million de personnes. Enfin, le risque de mourir en mettant au monde un enfant (500000 décès par an) est 250 fois plus élevé chez les femmes des pays pauvres que chez celles des nations du Nord.

Ces statistiques devraient intéresser les catholiques autant que les chiffres publiés à propos d'avortement, des méthodes de recherche sur le potentiel des cellules souches aux Etats-Unis ou des questions de maintien indéfiniment en vie des personnes dans le coma.

Le bien commun, pris globalement, incluant la participation aux soins médicaux, est un critère moral indispensable lorsqu'il s'agit d'évaluer les politiques et les politiciens, ou encore nos propres investissements en termes financiers ou de temps.

Agir sur le monde

Une première caractéristique de la tradition de l'enseignement social de l'Eglise catholique est qu'elle procure un cadre moral apte à contrebalancer les besoins et les droits individuels, avec la solidarité de tous (même si, concrètement, cela demeure difficile à réaliser).

Une seconde caractéristique, tout aussi importante, est que cet enseignement est engagé, interventionniste et plein d'espérance. Désespérer du pouvoir des engagements religieux et des valeurs morales à corriger les erreurs sociales n'est pas une façon catholique de procéder. La véritable raison d'être des ency-

cliques sociales des papes modernes est d'agir sur le monde réel. Selon l'expression de Léon XIII, auteur de la première de ces encycliques, « tous sont d'accord - et rien ne vient remettre cela en question - qu'il faut trouver quelque remède - et cela, rapidement - contre la misère et la pauvreté qui oppressent si lourdement en ce moment la grande majorité de ceux qui sont les plus pauvres » (*Rerum Novarum*, 1891, n° 2). Nous aurions probablement raison d'observer que, plus d'un siècle après, la réduction de la pauvreté ne s'est pas réalisée aussi rapidement que l'escomptait le pape Léon. En revanche, l'émergence des pratiques internationales démocratiques, des droits humains et des droits de la femme, de l'éducation de base, des vaccinations et des antibiotiques - et même des technologies de communications et d'autres aspects de la mondialisation - ont contribué à atténuer la condition des plus pauvres parmi les pauvres.

Le véritable ennemi de la bioéthique catholique et de l'éthique sociale n'est pas la dissidence interne à l'Eglise catholique, pas plus que le pluralisme religieux ou la sécularisation moderne en tant que tels. C'est plutôt l'attitude de ce que l'on pourrait appeler un « réalisme moral et politique ». Ce réalisme politique est une vision selon laquelle les affaires du monde sont principalement gouvernées par un intérêt égoïste (*self-interest*), que les intérêts des puissants se résument toujours à dominer les faibles, et que rien ne peut être entrepris pour changer cette situation.

Au contraire, la bioéthique catholique doit dénoncer les inégalités existantes dans les services de santé, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, avec force et confiance. Elle est concernée par les droits individuels et par la dignité des personnes, mais tout autant

par le fait que le bien commun requiert plus de partage équitable des bénéfices. S'agit-il en fait d'un but réaliste ? Comment y parvenir ?

Présence institutionnelle

L'optimisme pratique de la bioéthique catholique ne peut se passer d'une troisième caractéristique : l'incarnation terre-à-terre de la vision catholique par le biais de la multitude des institutions nationales, internationales et transnationales. La bioéthique catholique a toujours joui d'une forte présence institutionnelle dans la société civile au moyen des ministères de charité dans l'Eglise. Rien qu'aux Etats-Unis, l'Eglise catholique gère près de 15 % des hôpitaux généraux et des centaines de cliniques et d'EMS sont sous la houlette catholique. La mission historique des agents catholiques de la santé s'est tournée vers les pauvres et les délaissés, au risque de mettre en difficulté leur propre sécurité financière.

Bien plus qu'un simple faiseur de charité cependant, le réseau médical catholique s'est souvent allié à des partenaires non-catholiques, institutions médicales, agences et organisations locales ou fédérales, pour améliorer l'accès aux soins des plus démunis. Ces agents médicaux et institutions catholiques ont également souvent cherché à initier des changements de politique nationale et fédérale. L'Association catholique de la santé, par exemple, une organisation professionnelle indépendante, sponsorise un réseau sur Internet muni d'une option « eAdvocacy » pour préparer des actions concertées sur le terrain, qui portent sur des questions telles que les coupures proposées dans le budget d'assistance fédérale à la santé.

La bioéthique catholique est également présente sur la scène internationale et transnationale au travers d'institutions telles que les œuvres catholiques de bienfaisance, Caritas International, l'Agence catholique pour le développement outre-mer (appelée communément CAFOD), le réseau jésuite contre le sida en Afrique et la All-Africa Conference « Sœur-à-sœur ». Cette dernière est un nouveau projet de collaboration entre les Sœurs de la Charité et les congrégations féminines africaines. Son but consiste à trouver des réponses à la crise du sida, dans la mesure où il affecte les femmes. Les ordres religieux masculins et féminins fournissent également un service de santé par leurs cliniques dans les pays dits du Tiers-Monde - correspondant aux deux tiers de la population mondiale qui ne bénéficient pas de la plupart des bienfaits de l'économie mondialisée de marché. Le système universitaire internationale catholique offre un autre type de réseau axé sur l'éducation et l'engagement en matière de santé.

L'universalité du catholicisme est envisagée généralement de manière institutionnelle, tout comme les structures d'Eglise relient les évêques et leurs diocèses au pontife de Rome. Non seulement le pape mais également les conférences locales d'évêques peuvent devenir des voix influentes. Par exemple, les évêques américains ont fait une importante déclaration sur la santé universelle en 1993 (*A Framework for Comprehensive Health Care Reform*) ; les évêques africains ont pris position sur le sida en 2003 ; des diocèses et des paroisses sponsorisent des programmes dans lesquels les participants peuvent investir du temps et des biens et qui reflètent leurs engagements en de tels domaines. Au-delà de la structure formelle de l'Eglise, d'autres institutions,

plus flexibles, se révèlent tout aussi essentielles pour assurer au catholicisme une présence globale et pour concrétiser ses objectifs.

Des catholiques de Boston, San Antonio, Omaha ou San Diego pourraient croire qu'ils sont trop éloignés des populations qui meurent de la malaria pour réussir à faire une différence. Lamentablement, nous pourrions même penser que les immigrants non-assurés de nos cités se trouvent hors du cercle de nos actions. La bioéthique catholique, en tant qu'éthique sociale, relie clairement ces réalités. L'humanité de ces personnes nous pousse à reconnaître leur dignité. Le concept du bien commun nous indique les changements de structure à opérer pour donner consistance à cette dignité. Armés de confiance, l'espoir que le changement est possible nous pousse à agir. Enfin, les relations catholiques entre les réalités locales et les réalités globales nous offrent des moyens institutionnels essentiels pour parvenir à réaliser nos idéaux.

L. S. C.

(traduction Th. Schelling s.j.)

XI^e Colloque Wright pour la Science

Cellules souches et médecine régénératrice

Que diriez-vous d'un supplément de vie ?

Du 15 au 19 novembre 2004

Toutes les conférences (75 min.), suivies de débats ont lieu à **Uni Dufour, Genève, à 18h30**
Entrée libre

Programme et renseignements
www.colloque.ch

Clonage

Un nouveau procès Galilée ?

●●● **Jacques Petite**, Martigny
Médecin

Depuis le clonage de Dolly, brebis « née » en Angleterre en 1996, la controverse sur l'avenir de cette technique, applicable à l'homme, fait rage dans les milieux de l'éthique, du droit et de la politique. Aucun pays n'est épargné ; partout on s'échine à trouver un accord pour promulguer une loi qui interdirait le clonage reproductif (créer un être absolument identique, un autre moi, sans passer par la reproduction sexuée) et qui autoriserait tout de même la recherche en matière de clonage thérapeutique (utiliser les cellules, les tissus, un organe entier, obtenus par clonage à partir de cellules embryonnaires, en vue de traiter ou guérir certaines maladies). Une autre voie s'offre à l'humanité, avec l'utilisation des cellules souches non embryonnaires.

Si le clonage reproductif est quasi-unanimement condamné (à part quelques dérives médiatico-raéliennes), le clonage thérapeutique ouvre des perspectives pleines de promesses : comme les cellules obtenues par clonage sont par définition identiques à celles de celui/elle qui en est l'auteur, ce dernier pourra les recevoir sans aucune difficulté : plus de rejet, plus besoin de chercher un donneur ; un organe pourra être remplacé ou un tissu malade revigoré par des cellules créées dans ce but.

Dans l'insuffisance cardiaque, on espère repeupler le tissu du cœur déficient par des cellules myocardiques nouvellement créées et injectées au patient. Dans la maladie d'Alzheimer et de Parkinson, des espoirs sont aussi permis car l'ancien dogme (les neurones ne peuvent se reproduire) est tombé : il y a dans le cerveau des zones où de nouveaux neurones apparaissent et la possibilité existe d'injecter des précurseurs de tels neurones pour guérir, ou au moins ralentir, l'évolution de ces maladies dégénératives si répandues.

Pourquoi est-il si difficile de proscrire le mauvais clonage (reproductif) et permettre le bon (thérapeutique) ? Parce que, dans les deux cas, la technique est la même (cf. plus bas) et qu'elle nécessite l'emploi de cellules provenant d'un embryon humain.

Au tout début du développement de l'embryon, on parle de blastocyte, et beaucoup parmi les chercheurs comme dans l'opinion générale n'y voient qu'un amas de cellules vivantes, donc aucune difficulté d'ordre moral. Les grandes religions, l'Eglise catholique parmi elles, affirment au contraire que, dès la conception, l'embryon est une personne, et par là qu'il ne peut servir à une expérience, ni être créé de toutes pièces dans le but de guérir un homme malade ou de remplacer un enfant mort prématurément.

Autour de l'embryon

Devant cette division profonde de l'opinion quant au statut de l'embryon, différentes attitudes prévalent actuellement. L'ONU et le Congrès américain n'ont pas pu édicter une loi proscrivant le clonage reproductif. La loi anglaise de 2001 condamne celui qui place dans un utérus un embryon créé par une autre technique que la fécondation. Cette formulation habile permet d'interdire le clonage reproductif et d'autoriser la recherche sur l'embryon de moins de 14 jours, mais elle ne satisfait pas ceux pour qui l'embryon est une personne. En effet, on se retrouve devant les mêmes problèmes qu'avec la procréation assistée où l'on ne sait que faire des embryons surnuméraires congelés, condamnés à être

détruits. Ne serait-il pas plus juste d'empêcher la création de tels embryons ? En Israël, la loi ne fait qu'interdire le clonage reproductif. Le silence concernant le « bon » clonage est souvent, et surtout dans le monde, interprété comme une permission. L'Australie en 2001 et le Canada en 2004 ont interdit les deux types de clonage. En février 2004, des chercheurs sud-coréens ont, pour la première fois, réussi à créer des cellules souches à partir d'embryons humains. Cette expérience a nécessité l'emploi de 242 œufs provenant de 16 femmes. Elle a déclenché une vive controverse et, pour l'instant, cette recherche est suspendue dans l'attente d'une nouvelle loi coréenne qui, semble-t-il, l'autoriserait sous certaines conditions.

Certains pensent que le clonage thérapeutique, par l'intense recherche qu'il a déclenchée, va tôt ou tard favoriser le clonage reproductif que pour l'instant tous (ou presque) refusent. A cela les chercheurs répondent que le meilleur moyen d'empêcher ce « mauvais » clonage est de permettre la recherche sur le blastocyte (embryon des premiers jours) à des conditions bien précises (comme dans la loi anglaise citée plus haut). En fait, le gouvernement britannique vient d'autoriser des chercheurs de Newcastle à utiliser les œufs laissés pour compte dans les fécondations in vitro (il y en aurait dans ce centre environ 2000 par an), avec l'accord de leur mère, pour créer des lignées cellulaires à partir d'embryons humains, à des fins thérapeutiques.

Comme on le voit, le législateur et l'éthicien sont placés dans une situation complexe découlant d'une divergence profonde concernant le statut de l'embryon. Soit on a affaire à un amas de cellules vivantes et toute recherche menée en vue du bien-être de l'homme doit être favorisée, soit on est face à une per-

sonne et l'embryon ne peut être utilisé comme un moyen, même très louable, de porter aide à une autre personne.

Ce fossé, plus philosophique que scientifique, ne va probablement pas se combler par les avancées de la recherche. S'agit-il d'un conflit du style procès de Galilée ? D'une opposition entre progressistes et conservateurs ? Rien n'est moins sûr, car le débat porte sur la notion de l'autre, question bien plus fondamentale que celle de savoir qui de la terre ou du soleil est le centre du monde.

Cellules souches

Heureusement, d'autres voies s'offrent à la recherche, notamment l'utilisation des cellules souches. Quelques précisions s'imposent car il y a plusieurs espèces de cellules souches, celles qu'on prélève chez l'embryon et celles qu'on trouve dans nos tissus adultes.

L'embryon, dès la fécondation de l'ovule par un spermatozoïde, est le lieu d'une division cellulaire intense, passant de 2 à 4,8,16,32... cellules. Au bout de quatre à cinq jours, on peut extraire de cet embryon - qui n'est encore qu'un amas de cellules (blastocyte, cf. figure p. 20) où l'on ne distingue pas encore d'organes - des cellules souches embryonnaires. Ces cellules peuvent être maintenues vivantes, hors de l'embryon, et cultivées dans des milieux spéciaux comme des bactéries ou des cellules végétales.

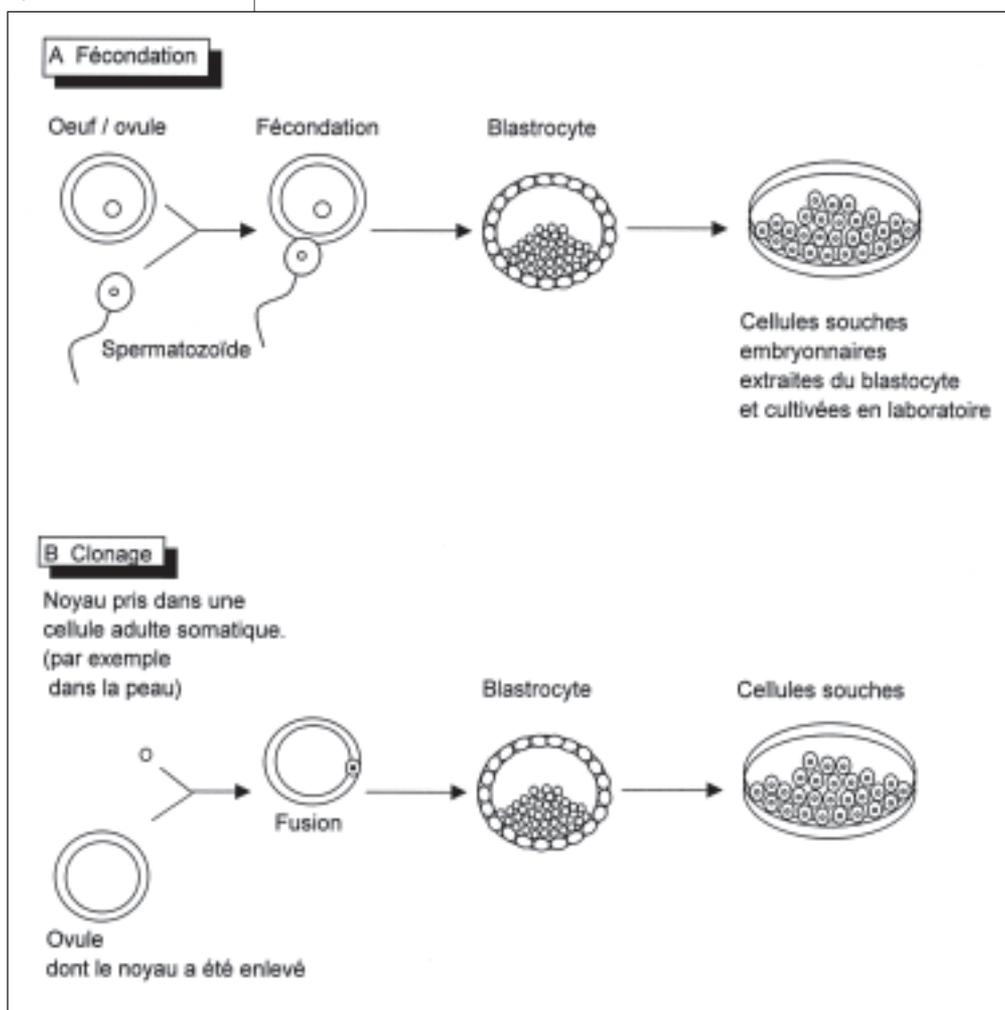
Grâce à ces techniques, l'embryologie est devenue cette dernière décennie la science-reine de la biologie, parvenant à dévoiler, en partie, les secrets de l'extraordinaire processus du développement embryonnaire. Sous le microscope, on peut voir une cellule changer et passer d'un stade indifférencié à une forme plus différenciée, et, de stade en stade, aboutir à la formation de tous nos

organes. Une cellule souche primitive donne naissance aux cellules plus spécifiques d'un organe, ces dernières devenant dans un lieu très précis des cellules fonctionnelles et très spécialisées.

Les phases de ce développement très hiérarchisé, et qu'on peut grossièrement comparer à un arbre généalogique, sont commandées par le potentiel génétique (le noyau, qui contient des gènes d'origine maternelle et paternelle) et par les messages transmis par l'environnement (les cellules voisines, et aussi la position, tête, ventre, dos, etc.). Il est évident qu'à

partir d'une cellule souche embryonnaire très « primitive », appelée pour cela *totipotentielle*, on va pouvoir recréer un organisme complet. Par contre, à partir d'une cellule prise plus tard, on n'obtiendra qu'un organe ou une partie d'organe. Ce processus extraordinaire est déclenché par l'évènement unique de la fécondation, mais il peut être reproduit expérimentalement quand on injecte le noyau de n'importe quelle cellule du corps adulte dans un ovule, préalablement vidé de son propre noyau.

D'après la revue « The Lancet », vol. 364, juillet-décembre 2004.



Ce procédé, le *clonage*, donne naissance à un clone, c'est-à-dire à un individu absolument identique à celui (ou celle) qui a donné le noyau, car il n'y a pas eu de fécondation, c'est-à-dire mise en commun de gènes paternels et maternels. Bien sûr, pour qu'un individu complet se développe il faut que cet embryon issu du clonage soit implanté dans l'utérus d'une mère. En laboratoire cependant, on peut voir se développer l'embryon aux premiers stades et l'étudier dans tous ses détails, qu'il soit le résultat d'une fécondation (in vitro, hors du corps féminin) ou d'un clonage (cf. figure p. 20).

Cette recherche, qui laisse espérer la création de tissus humains à partir de cellules souches prises chez des embryons clonés, donc identiques à celui qui les recevra (il ne les rejettera pas puisqu'ils sont la « chair de sa chair »), est très importante. Tous les pays, y compris la Suisse, veulent rester compétitifs, la pression des scientifiques est forte. Mais la recherche sur l'embryon pose les problèmes éthiques énoncés ci-dessus.

Non embryonnaires

Pour ces raisons, de nombreux chercheurs se sont tournés vers les *cellules souches non embryonnaires*. Chez l'animal adulte, chez l'homme (chez les plantes le mécanisme est un peu différent), il y a dans presque tous les tissus ou organes des cellules souches qui ont la double et formidable propriété de donner naissance à de nouvelles cellules spécialisées, et en même temps de renouveler un groupe d'entre elles, qui à leur tour vont régénérer le tissu en question. Si ces cellules ne pouvaient pas se renouveler, elles ne feraient leur travail qu'une fois, comme un fusil à un coup,

alors qu'elles vont régénérer, cicatriser, voir recréer un organe entier comme le foie de Prométhée, et ceci aussi bien chez un enfant que chez un nonagénaire. Notre vie en dépend.

Les cellules souches les mieux connues, et les plus utilisées, sont celles de la moelle osseuse. Elles donnent naissance, à un rythme impressionnant et jusqu'à notre dernier souffle, à des milliards de globules rouges, globules blancs et plaquettes. Comme chez l'embryon, elles fonctionnent de manière hiérarchique. Située au départ de l'arbre, la cellule souche est capable de donner naissance à toutes les lignées ; plus loin, elle ne créera que telle ou telle espèce de globules blancs. Le mécanisme permettant de fabriquer à tel moment plutôt des globules rouges ou des globules blancs est assuré par des hormones (facteurs de croissance) qui sont très utilisées en thérapeutique (mais malheureusement, comme l'érythropoïétine, aussi par certains sportifs...).

L'emploi de ces cellules souches a permis de grands progrès dans le traitement de certains cancers avancés et leucémies. On prélève les cellules souches du malade, on les conserve au froid, puis on administre une chimiothérapie puissante qui va tuer toutes les cellules malignes et aussi toutes les cellules normales de la moelle osseuse. Situation autrefois toujours mortelle, car on ne peut vivre sans globules blancs (et autres cellules sanguines), mais corrigée assez facilement : on réinjecte au patient ses propres cellules souches et ces dernières ayant regagné, comme un chien sa niche, la moelle osseuse, elles vont repeupler cette moelle osseuse et produire, comme avant, toutes les cellules sanguines.

Dans d'autres organes, la recherche des cellules souches est beaucoup plus difficile. Même si on peut les observer au microscope, on ne voit pas comment on pourrait, sans pratiquer une vraie opération, prélever ces cellules dans le cœur, le muscle ou le cerveau. Il faut donc avoir recours à des cellules souches plus « jeunes », multipotentielles et faciles à prélever. C'est à nouveau dans la moelle osseuse qu'on les trouve. Ces cellules sont tellement multipotentielles (et non totipotentielles comme chez l'embryon naissant), qu'introduites dans le cœur ou le cerveau d'un animal, elles vont produire non pas des cellules sanguines, leur mission première, mais se différencier pour devenir de vraies cellules cardiaques ou de vrais neurones.

Auto régénération

Ces expériences ont déjà été réalisées chez l'homme et, malgré les obstacles encore à surmonter, les chercheurs ont grand espoir de pouvoir améliorer ou même guérir les nombreux patients dont le cœur, le cerveau et d'autres organes sont défaillants. Injecter à un malade ses propres cellules ne pose bien évidemment aucun problème éthique !

Notre peau doit continuellement se renouveler. Chaque jour, par le simple effet du frottement, des millions de cellules s'en vont. Dans les couches profondes, il y a aussi des cellules souches capables de donner naissance soit à l'épiderme normal, travail de routine, soit à d'autres cellules nécessaires pour cicatriser. Comme celles de la moelle, ces cellules sont multipotentielles et indispensables à la survie de l'individu.

Mais il y a plus étonnant encore. Au XVIII^e siècle, le célèbre naturaliste genevois A. Trembley avait découvert chez l'hydre d'eau douce, la capacité

des tissus vivants de régénérer. Si on coupe l'animal en deux, les deux moitiés sont capables de recréer l'animal entier. La queue du lézard repousse, le membre amputé d'une salamandre est reconstitué intégralement. Il y a donc, dissimulées dans probablement tous les organes, des cellules souches capables de se différencier et de recréer un tissu normal. Plus elles sont « jeunes », multipotentielles, c'est-à-dire proches de l'embryon, plus elles seront capables de reproduire un tissu ou un organe compliqué.

Durant l'évolution, nous avons perdu les pouvoirs de régénération de l'hydre ou de la salamandre (mais gagné sur d'autres terrains !) mais, même partielles, les capacités des cellules souches de la peau, du muscle et de n'importe quel organe humain méritent d'être mieux exploitées.

Ainsi, tout ce domaine est en plein développement et il ne faudrait pas, en confondant cellules souches et cellules de l'embryon, jeter le discrédit sur cette recherche très prometteuse.

J. P.

Sortir d'une secte et se retrouver

●●● **Raphaël Broquet**, Genève
Psychologue

La définition de ce qu'est une « secte » n'est pas aisée et le thème est très sensible. Aucun groupe ne l'accepte pour lui-même et on trouve des points de vue très différents et très opposés à son sujet. Dans nos sociétés démocratiques, la secte peut être vue comme « un îlot de régime totalitaire ».

Imaginons une échelle allant du plus sain au plus sectaire. Dans un groupe sain, on peut entrer et sortir librement et on accepte la pluralité des idées et des points de vue, à l'intérieur et avec l'extérieur. Dans le groupe sectaire, on érige des murs pour ne plus sortir, la critique et le dialogue sont découragés au profit d'une vérité unique. Un tel groupe ne peut naître que de la rencontre de deux psychismes complémentaires (adepte et gourou) : les deux partagent une « dépendance dogmatique » ou un « délire d'élection » qui s'apparente aux pathologies de dépendance (tel un refuge régressif face aux angoisses suscitées par le monde actuel). Quant aux groupes intermédiaires, ils se situent proches du fonctionnement sectaire : croyances et autorité fortes, mais sans véritable menace pour les « droits de l'homme » (et la liberté).

Le fonctionnement psychologique sectaire est en quelque sorte une exagération d'un fonctionnement psychologique normal (que nous avons tous et dont il est bon de prendre conscience). La psychanalyse part de l'idée que le psy-

chisme (le Moi) a besoin de « mécanismes de défense » pour faire face à l'angoisse résultant des conflits entre l'intérieur (les énergies, instincts, désirs) et l'extérieur (la réalité, frustration, contingence, différence).

Position dépressive

Les concepts de « position schizo-paranoïde » et de « position dépressive » (de Mélanie Klein) nous aident à comprendre la dynamique sectaire. La position sectaire serait celle de la position schizo-paranoïde, basée sur le mécanisme de défense du clivage, qui sépare la perception de soi et de la réalité en deux pôles très distincts : le bien, l'idéal, qu'on s'approprie, et le mal, l'impur, l'inférieur, qu'on projette à l'extérieur.

Même si la perception de cette réalité est faussée, ce fonctionnement psychique a une vertu sécurisante (il réduit l'angoisse). Nous l'employons tous les jours mais à une dose normale, et il est essentiel à un certain moment du développement du très jeune enfant pour la construction de son entité psychique. Ce mécanisme débouche sur une position dépressive où la perception de la réalité et de soi devient plus nuancée et où les éléments négatifs (une sorte d'énergie brute non-liée) projetés à l'extérieur doivent se réintégrer au psychisme pour le consolider et mieux

Quels sont les mécanismes psychologiques qui régissent le sentiment d'appartenance d'une personne à une secte ? Quels sont ceux qui accompagnent sa sortie d'un tel groupe, la réappropriation de sa propre histoire et la redécouverte de soi-même ? Essai d'analyse.

l'adapter à la réalité (surtout celle des êtres complexes qui l'entourent). Cette phase a une tonalité dépressive (due au travail de deuil) ; et en tant qu'adultes, nous devons souvent l'affronter pour progresser et apprécier de plus en plus la complexité et la richesse du monde et des êtres (les pathologies de dépression peuvent être vues comme une position dépressive excessive ou bloquée).

Ces mécanismes peuvent être vécus au niveau de l'individu comme au niveau d'un groupe, qui prend en charge, en quelque sorte, les mécanismes de défense des individus. C'est ainsi que des troubles psychiques peuvent devenir moins graves au niveau individuel car ils sont reportés au niveau du groupe : un groupe, même chargé de difficultés psychiques, a la vertu de permettre une élaboration et une thérapeutique, qui entraînent à leur tour son évolution et celles des individus qui le composent. Mais à un certain niveau de délire, de dépendance ou encore de coupure face au reste du monde, on assiste plutôt à une régression dont les conséquences peuvent être parfois violentes (meurtre, suicide) si elle n'aboutit pas naturellement à la fin du groupe ou du mouvement.

Dans un groupe proche du fonctionnement sectaire, la position schizo-paranoïde est forte : « le bien chez nous, le mal dehors ». Dans une certaine mesure, ces fonctionnements sont normaux. Nous les vivons dans nos engagements politiques, nos « patriotismes », nos visions paradigmatiques scientifiques, notre regard sur le monde, etc. Nous faisons ces choix qui nous structurent sans avoir besoin de voir dans l'autre le mal incarné (ou rempli de mauvaises intentions).

Celui qui veut sortir de son groupe, qui désire prendre une distance par rapport à ses appartenances, doit passer

par une position dépressive. Celle-ci sera d'autant plus forte que le groupement est proche du phénomène sectaire (la personne qui cherche à s'en distancer aura l'impression d'avoir perdu ses sécurités et tous ses repères). Et pour celui qui sort d'un groupe proprement sectaire, tout le phénomène sera amplifié : la position schizo-paranoïde se présente dans une mesure excessive (telle une drogue) et la position dépressive, corollairement, est à haut risque ! Cette dernière phase s'apparente à un sevrage.

Comprendre

Dans la secte, les liens avec la famille et la culture ont été coupés (on parle de « privation culturelle »). La tâche est donc ici de se réapproprier ces richesses (familiales, traditionnelles, symboliques) et de construire de nouveaux liens. Cette tâche peut prendre des années, avec l'aide de tous les acteurs en jeu : associations d'aide, psychologue si besoin, et surtout famille et anciennes relations. Il s'agit de donner à l'ex-adepte le sentiment d'être accepté de façon inconditionnelle (sans stigmatiser son « égarement » passé et sans reproduire si possible le contexte relationnel qui a contribué aussi à ce qu'il se coupe radicalement de ses racines). Si l'ex-adepte a besoin d'une aide psychologique, la première phase du travail consistera à considérer l'épisode sectaire comme un traumatisme. L'expérience vécue devra être décrite assez en détail et il s'agira d'essayer de comprendre comment la personne s'est laissée abuser et quelles ont été les stratégies et les intentions perverses des gourous ou des disciples agissant pour eux.

Les ex-adeptes deviennent souvent des bons défenseurs de la cause des victimes de sectes, mais si la position dé-

Tobie Nathan et J.-L.- Swertvaegher,
Sortir d'une secte.
Les Empêcheurs de penser en rond/Seuil,
Paris 2003.

Jean-Yves Roy,
Le Syndrome du berger : essai sur les dogmatismes contemporains, Boréal, 1998.

L. M. Villerbu et C. Graziani,
Les dangers du lien sectaire, PUF, Paris 2000.

Jean-Yves Leloup,
Sectes, Eglises et religions : éléments pour un discernement spirituel, Albin Michel, Paris 1996.

Thomas Lardeur,
Les Sectes, Presses de la Renaissance,
Paris 2004.

pressive n'est pas suffisamment élaborée, il existe un risque d'inverser la position schizo-paranoïde (tout le mal dans l'ancienne secte). Ici intervient la tâche ultérieure d'un travail psychologique pour vivre la phase dépressive et en tirer profit (quel besoin avait mon psychisme pour me laisser séduire ainsi ?) et comprendre le plus objectivement possible les mécanismes qui entraînent en jeu, que ce soit chez la personne ou dans le mouvement sectaire.

La séduction sectaire joue sur le registre de la relation de transfert : l'adepte cherche une figure de maître qui peut répondre à ses besoins psychiques. L'expérience sectaire va rejouer en quelque sorte des scénarios qui ont posé problèmes dans le passé : peut-être des vécus traumatiques dans la famille, mais peut-être aussi des éléments transgénérationnels qui n'ont pas été élaborés dans celle-ci, etc. Dans la secte, la relation va être utilisée pour maintenir la personne dans un état de dépendance.

Suite au travail de reconnaissance de l'abus traumatique, l'ex-adepte aura besoin de relire les événements avec son regard propre. Il pourra ainsi mieux comprendre la situation de fragilité qui a précédé son entrée dans le groupe, notamment ses relations familiales et son enfance. Sorti de la secte, avec ce regard nouveau, il aura la possibilité de renouer des liens plus sains, d'autant plus sains qu'il aura traversé les deuils incontournables de la position dépressive.

Dans le cadre d'une éventuelle thérapie, il aura forcément tendance à reproduire cette relation de dépendance qu'il avait rejouée dans la secte, ce qui va réveiller ses peurs d'être manipulé à nouveau. Le thérapeute devra faire preuve de beaucoup de tact pour lui faire sentir que, cette fois-ci, il pourra en ressortir plus libre.

Réappropriation

Si la psychanalyse freudienne est attentive aux reproductions d'éléments problématiques refoulés de l'inconscient, drainés notamment de la famille à la secte par la relation de transfert, l'approche jungienne implique la projection d'éléments inconscients d'un autre type, éléments non seulement refoulés et problématiques mais aussi potentiels de la personnalité : richesse de ce qui peut constituer le centre et l'essence de la personne, facilement projetés sur des contenus à caractère religieux (expérience du numineux qu'on retrouve dans les religions, les mysticismes ou autres initiations). La relation de transfert va permettre cette projection en vue d'une réintrojection des éléments propres à la personne (pour une personnalité plus riche et plus intégrée).

Les contenus des croyances des mouvements religieux et l'idéal perçu de leurs relations se prêtent particulièrement à ce genre de projections. Mais le gourou ou l'organisation de la secte va s'identifier au Soi grandiose projeté (par les adeptes), tel un archétype d'un maître héroïque tout-puissant, sans que l'acceptation du deuil et la réintrojection ou réappropriation des richesses intérieures puissent se faire.

L'analyste jungien devra ne pas tomber dans cette tentation de l'inflation de son narcissisme induit par la projection de l'analysant ; il cherchera à se présenter de plus en plus comme un égal, travaillera ses propres zones de personnalité encore à guérir, à parfaire, pour que l'analysant puisse découvrir en lui le potentiel d'être le thérapeute de lui-même et finalement d'être lui-même.

La phase dépressive au sortir de la secte, même à haut risque, a donc le potentiel de tirer un bien des événements difficiles de l'épisode sectaire. Les per-

Paul Denis et J. Schaeffer,
Sectes, PUF,
Paris 1999.

Thierry De Saussure et al., *Les miroirs du fanatisme : intégrisme, narcissisme et altérité.* Labor et Fides, Genève 1996.

Nathalie Luca et F. Lenoir,
Sectes : mensonges et idéaux, Bayard,
Paris 1998.

sonnes sorties des sectes, tout en étant déçues et très remontées face à leurs anciennes appartenances, remarquent souvent qu'il s'est passé quelque chose de positif, sans trop savoir quoi. C'est qu'il y a eu, dans la séduction, une projection vers l'extérieur d'une richesse intérieure personnelle. L'initiation - ou plutôt la révélation à soi-même pour offrir le meilleur de soi-même au monde - recherchée dans la secte ne se trouve pas dans la seule phase projective mais aussi, et surtout, dans la déception, la phase dépressive de l'après-secte pour la réappropriation de son histoire, ses souffrances, ses potentiels, ses richesses et la (re)découverte de soi-même.

Jésus, un passeur

Nous avons tous, à un moment donné dans notre vie, besoin d'un maître pour nous faire traverser un passage difficile et crucial. Comment reconnaître le bon berger du mercenaire ? Pour le chrétien que je suis, Jésus nous donne les éléments et l'exemple de ce qui constitue un bon maître : il ne cherche pas son intérêt propre et il donne sa vie pour ses amis. Oui, il est bien le maître, mais il veut faire de ses disciples ses amis : une hétéronomie, oui, mais pour qu'elle aboutisse à une autonomie, une réalisation entière de l'homme, être un

« Christ » comme lui. Il est passé par la mort, pour la révélation de lui-même ; tel un archétype de position dépressive qui nous invite et nous aide à la passer, pour renaître à nous-même et à la révélation de l'autre dans la réalité de sa différence.

Sur la base de ce modèle, le groupe sain se reconnaîtra à l'amour que ses membres ont les uns pour les autres - où chacun veut être le serviteur de l'autre -, comme à l'amour « des ennemis », ceux du dehors. « La meilleure religion est celle qui vous rend meilleur » (réponse du dalaï-lama à Jean-Yves Leloup). On pourrait ajouter : celle qui vous rend toujours meilleur.

Face aux dérives et tentations sectaires, plusieurs préventions sont possibles : notre engagement de tous les jours pour l'idéal démocratique (pour des rapports humains excluant le pouvoir des uns sur d'autres) ; l'information en matière de sectes ; l'éducation en matière de religions. Non pas une éducation dogmatique ou autoritaire (à l'école ou, de façon plus ciblée, dans la communauté religieuse) mais ouverte pour transmettre un bagage culturel et laisser la liberté d'approfondir.

Après avoir été Sapiens (qui sait), puis Sapiens Sapiens (qui sait qu'il sait), l'homme est maintenant « Mysticus » (qui sait qu'à partir d'un certain point il ne sait plus) et a besoin de balises sur ce chemin infini entre l'origine (la sienne et de toutes choses) et l'aboutissement (le sien et de toutes choses), moins pour trouver des réponses que pour s'orienter un peu dans ses questionnements.

R. Br.

Sites Internet

- de services d'information : www.cic-info.ch (Genève) et www.infosekta.ch (Zurich)
- d'association d'aide aux victimes : www.unadfi.org.

Suites raéliennes

Dans sa recension du livre que j'ai écrit avec le journaliste Pierre Rottet sur les raéliens (Le réel de Raël. Une secte à la dérive, Pillet/La Liberté, St-Maurice 2004, in « choisir » n° 537, septembre 2004, p. 40), Pierre Emonet s'étonne à juste titre que notre ouvrage ne dise pas grand-chose du procès de quelques raéliens à Genève, procès « couronné » par un arrêt du Tribunal fédéral (TF). Voici donc quelques compléments d'information, notamment sur ce qui a suivi la parution du livre.

L'arrêt en question du TF a été signalé dans la presse début décembre 2003 (arrêt 6S.148/2003 de la Cour de cassation pénale ; le texte complet se trouve sur le site internet du TF). A ce moment, notre ouvrage était sous presse. Dès que j'ai eu connaissance dudit arrêt, j'ai envoyé à un grand quotidien lémanique un courrier de lecteur exprimant mon étonnement à propos de l'un des attendus du jugement du Tribunal fédéral. A ma connaissance, ce billet n'a pas été publié.

Dans son attendu 2.6.2, le TF écrit ceci : « L'affirmation selon laquelle il existe statistiquement plus de pédophiles parmi les prêtres catholiques que dans le reste de la population et que les prêtres condamnés représentent la pointe de l'iceberg n'est pas au surplus totalement infondée. Il est en effet de notoriété publique qu'il existe des prêtres pédophiles et que leur hiérarchie n'a pas toujours pris toutes les dispositions qui s'imposaient... » La deuxième phrase citée est censée « fonder » l'accusation rapportée dans la première, ce qu'indique le « en effet ». Or les deux éléments allégués - il y a des prêtres pédophiles, la hiérarchie n'a pas toujours fait son devoir - ne prouvent strictement rien concernant la proportion réelle, statistique des prêtres pédophiles. Le raisonnement est nul. Pis, captieux.

Manifestement, notre livre a fait peur aux raéliens. Ils ont refusé par deux fois d'en débattre publiquement avec les auteurs, dans des conditions garantissant pourtant un débat impartial, conduit par des journalistes professionnels. Les raéliens auraient pu à loisir, en de tels

débats, justifier leurs positions ou contester les nôtres. Ils ont préféré la dérobaide. En revanche, en juin 2004, des raéliens m'ont fait écrire deux lettres, par deux avocats, au sujet du livre. Ces missives laissaient entendre des poursuites possibles, mais de façon tellement inconsistante, que cela relevait plus de la tentative d'intimidation que d'une menace réelle. Ces messages ont reçu une réponse appropriée.

L'ouvrage en question m'a valu, en revanche, plusieurs réactions, écrites ou orales, de personnes plus ou moins concernées par la secte, notamment des parents d'enfants « raélisés ». Confidences douloureuses, inquiétantes, dont je ne peux faire état ici. Une situation particulièrement tragique s'est terminée par un suicide.

Michel Salamolard, Sierre

Jil Silberstein

Les pages consacrées aux Lettres dans « choisir » d'octobre 2004 sont fort intéressantes, particulièrement les recensions de Christelle Devanthéry Babey. En revanche, la « leçon » de Gérard Joulié sur ce qu'est la tragédie grecque, si elle est magistrale, fruit d'une vaste culture universitaire, ne devrait pas être utilisée ici pour démolir Jil Silberstein et la « grille psychologique » au travers de laquelle il lit Sophocle.

Pourquoi le « piaffant » J.S. ? Piaffer, c'est faire étalage de sa toilette, c'est avoir une démarche arrogante. Or Jil Silberstein essaie modestement de comprendre un peu mieux ce qui se passe sur notre pauvre terre en interrogeant « d'anciennes et nobles civilisations » ou des ethnies en voie de disparition. Il n'est pas « tout barbouillé de psychologie » et ne cherche jamais à donner une leçon à ses lectrices et lecteurs, cela même si « les cours de communication sont de vastes fumisteries » selon Pascal Décaillet (cf. Le réveil anti-UDC, in « choisir » n° 538, octobre 2004). Si les personnages d'une tragédie voient et disent ce qu'ils voient, Jil Silberstein aussi. Un point c'est tout.

André Durussel, L'Auberson

Apaisements

●●● **Guy-Th. Bedouelle o.p.**, *Fribourg*

Terre d'abondance de Wim Wenders

Quelques cinéastes interrogent le monde, en portant sur lui un regard moral, parfois moralisateur, disent certains. Tel est Wim Wenders, qui a si bien su faire partager sa découverte de la musique cubaine ou son amour du blues, mais qui, dans *The end of violence*, en 1997, en dénonçant la surenchère de brutalité dans le cinéma, gardait un côté de prédication qui avait pu indisposer.

Et pourtant, comment ne pas voir les dangers d'une planète qui a plus ou moins voulu croire, un petit moment, connaître « la fin de l'histoire » ? Les conflits sans issue, le terrorisme, mais aussi la pauvreté endémique, avec le drame des destinées soumises à la drogue, au cancer ou au sida, ne sont-ils pas toujours parmi nous ? Un cinéma qui n'est pas de pur divertissement se doit de les affronter, mais sans renoncer à la poésie. C'est bien ce que Wenders entend faire de son dernier film, *Terre d'abondance*

(*Land of Plenty*). C'est à la fois un diagnostic alarmé mais aussi une espérance sur ce pays qui habite l'imaginaire de Wenders depuis toujours : les Etats-Unis.

Alors que dans *Paris Texas*, en 1984, Wenders décrivait la lente réappropriation de sa mémoire et de son passé par un homme devenu amnésique, il s'agit ici plutôt du contraire. Un certain Paul Jeffries, assez âgé pour être traumatisé par sa participation à la guerre du Vietnam, vit dans la hantise du terrorisme « arabe ». Il se donne alors la mission de sentinelle toujours sur le qui-vive. Puisque les autorités de Los Angeles ne mesurent pas le danger permanent qui pèse sur la ville, il est bien obligé de s'en occuper ! Il vit dans un camion muni de toutes les sortes d'appareils d'enregistrement possibles, attachés, quand il le faut, à son propre corps, ce qui lui donne un air de martien. Pour lui, chaque « étranger », mais aussi chaque carton transporté ou abandonné, est un danger potentiel dont il donne la description à son enregistreur, comme un soldat en campagne. Les plus suspects sont toujours les plus pauvres, si nombreux, qui font la queue pour la soupe populaire. Ce sont précisément ces abandonnés de l'abondance que sert sa nièce Lana, qui revient d'Israël après avoir été en Afrique, dans la paroisse qui organise ces secours d'urgence. Elle a vu la misère et la maladie, les murs de haine et les combats et elle les retrouve dans son propre pays. Par sa prière confiante à Dieu, son sourire lumineux, une

« Terre d'abondance ».



compassion vraie, elle s'élançe au secours de son prochain, mais d'une façon assez profonde pour y inclure son oncle qui se rend si malheureux.

Ces deux figures de l'Amérique contemporaine, l'une assiégée et paranoïaque, l'autre idéaliste et impuissante, vont s'affronter de façon inégale, puisque seule la seconde, semble nous dire Wenders, possède la lucidité de l'amour. Par une série de circonstances qui impliquent l'inévitable séquence de road movie chère au cinéma américain, Jeffries verra que la piste des dangereux terroristes ne rencontre que la dignité d'une vie dure et démoniaque, mais souriante et pleine de l'espoir du rêve américain, d'un récent immigré. Lana a peut-être pu lui redonner confiance dans les autres.

Tout cela aurait pu être traité avec la mièvrerie des bons sentiments, qui, chez Wenders peut le faire pencher du côté de la lourdeur et de l'emphase. Mais l'humour, la musique et le splendide maniement de la caméra permettent au message de passer sans encombre avec, en arrière-fond, cette pensée que l'orgueil blessé le 11 septembre 2001 aurait pu se transformer, non en rage de méfiance et de vengeance, mais en interrogation profonde sur la destinée de notre monde.

La première image de *Clean*, le film d'Olivier Assayas, est belle : le scintillement dans la nuit des lumières d'une énorme usine ; mais le jour se lève et, dans sa brume laiteuse, n'apparaît plus que la laideur des installations. La dernière est aussi symbolique, révélant la splendeur naturelle de la baie de San Francisco. Entre les deux, un chemin de libération, sinon de rédemption, que raconte ce film.

Comme chez Wenders, l'intrigue est compliquée mais la ligne est claire. Emily, interprétée par la splendide Maggie Cheung, est accusée d'avoir tué

son compagnon, Lee, un rocker sur le déclin. Elle peut prouver qu'elle est innocente mais, comme elle lui a procuré la drogue, elle écope de six mois de prison. A sa sortie, elle n'a qu'une idée : retrouver son petit garçon dont s'occupent les parents de Lee. Mais ils lui signifient qu'ils ne le lui confieront que si elle se désintoxique complètement de la drogue, si elle devient *clean*. Le film décrit cette lutte qu'Emily mène contre elle-même et contre le monde.

Assayas joue avec la personnalité de son actrice (qui fut sa femme). Il la mène en France, en Angleterre, dans le réseau chinois, dans celui du rock, du show business, avec ses rivalités, ses désertions, ses séductions et ses trahisons. Emily se bat contre tous et d'abord contre son petit garçon qui ne veut plus la voir. Mais c'est avec le grand-père de l'enfant que se fait sa véritable sortie du tunnel.

D'abord méfiant, cet homme va progressivement faire confiance à Emily, qui, douloureusement libérée de la drogue, retrouve le chemin des studios. Le salut s'est opéré par un retour à l'origine, son art, mais purifié, authentique, et le film s'achève par une chanson, belle, épurée, qui montre sa transfiguration. L'apaisement est possible, si on peut se libérer de la servitude, du chaos et de la peur.

G.-Th. B.

cinéma

Clean
d'Olivier
Assayas

Icônes du Mont Sinaï

●●● **Geneviève Nevejan**, Paris
Historienne d'art et d'archéologie,
chargée de cours à l'École du Louvre

*Trésors du monastère
de Sainte-Catherine
du Mont Sinaï*
Fondation Pierre
Gianadda, Martigny,
jusqu'au
12 décembre 2004

Véritable forteresse que fit bâtir l'empereur Justinien au milieu du VI^e siècle, le monastère Sainte-Catherine-du-Sinaï demeure un rempart de la foi orthodoxe en terre d'Islam. Dressé dans les gorges de l'oued ed-Deir, à l'Est de la plaine d'er-Raha, il aurait été édifié selon la tradition, à l'emplacement choisi par les Israélites pour y établir leur campement, non loin du lieu historique où Moïse reçut les Tables de la Loi. Le monastère est aujourd'hui encore l'un des plus anciens et des plus célèbres monastères en activité dans le monde. Il a pu demeurer intact grâce à son isolement au cœur d'un désert inhospitalier.

Outre sa bibliothèque connue dans le monde entier pour être la plus ancienne bibliothèque monastique, le couvent possède un véritable trésor, préservé en raison de la vénération dont a joui le monastère au cours des siècles. A titre exceptionnel, les icônes, inédites pour certaines ont quitté cet automne leur écrin pour la Fondation Pierre Gianadda, à Martigny.

Le monastère du Sinaï avait été consacré à sainte Catherine, martyrisée à Alexandrie en 307 et miraculeusement transportée par des anges sur le plus haut sommet de la Péninsule sinaïtique. Sa légende ne se répandit que longtemps après la construction du monastère, lorsque les reliques de la sainte furent découvertes au IX^e siècle. En réa-

lité, son culte était assez peu répandu en Orient. Ce sont vraisemblablement des pèlerins venus d'Occident qui prétendirent avoir découvert ses reliques au sommet de la plus haute montagne du Sinaï. Les croisés répandirent sa légende et contribuèrent à faire du monastère un lieu continu de pèlerinage pour les chrétiens orthodoxes d'Orient, mais aussi pour les latins d'Occident.

Diversité porteuse

Le monastère Sainte-Catherine doit à cette notoriété l'afflux de donations, matérialisées par la présence dans le trésor de près de 5000 icônes, de manuscrits et d'objets liturgiques. Sa collection d'icônes est la plus importante qui soit, par le nombre, par l'ancienneté et la diversité des styles et des provenances. Si les collections abondent en œuvres paléochrétiennes et byzantines du V^e au XIII^e siècle, le choix pour cette exposition s'est porté principalement sur les icônes du XI^e au XV^e siècle, auxquelles s'ajoutent trois parchemins rarissimes contemporains des Croisades.

Les icônes du XIII^e siècle sont essentielles car elles prodiguent pléthore d'informations quant à cette période durant laquelle le Sinaï a connu de profonds bouleversements sociaux et culturels. Elles éclairent d'un jour nouveau cette

phase qui, à l'évidence, est l'une des plus vivantes, des plus créatives et simultanément des plus complexes qui soit. On doit la richesse de la diversité de ces œuvres à la dispersion des artistes de la capitale à travers tout l'Orient méditerranéen, conséquence des Croisades et de la chute de Constantinople aux mains des Latins, en 1204.

Dès le XIII^e siècle, et plus exactement durant le dernier quart du siècle, beaucoup d'œuvres renfermées dans le trésor attestent des contacts nombreux avec l'Occident. Ces icônes sont d'ailleurs qualifiées de « croisées », parce qu'elles avaient vraisemblablement pour auteurs des peintres occidentaux, francs ou italiens, établis au monastère ou dans des territoires contrôlés par les croisés, comme la Palestine, la Syrie ou Chypre (au lendemain des Croisades, de nombreux pèlerins européens entreprirent en effet le voyage vers les lieux sacrés de Terre sainte).

L'intérêt en est à la fois historique, artistique et religieux. La représentation de trois franciscains et d'un dominicain dans l'icône de la *Désis avec 5 saints* rend compte de la présence des ordres mendiants catholiques : les franciscains et les dominicains seront nombreux en Méditerranée orientale. Certaines représentations de la Vierge en pâmoison et la *Crucifixion* d'origine vraisemblablement crétoise sont d'influence franciscaine. Les inscriptions de l'icône avec des saints (antérieure à 1184) sont d'ailleurs en latin et non en grec. Le calice d'argent et émail de 1411 offert au monastère rend compte de la dévotion de Charles VI, ainsi que de la persistance des échanges entre l'Orient et l'Occident.

Nombre d'icônes furent réalisées à Constantinople, capitale impériale. D'autres sont dues à la venue de peintres de Constantinople, qui suivirent les courants les plus progressistes de l'art byzantin.

Ces icônes puisent dans l'hagiographie ou dans des épisodes bibliques en lien avec le site sacré du Mont Sinaï. Les représentations de Moïse sont nombreuses, soit devant le Buisson ardent, soit recevant les Tables de la Loi, deux thèmes sinaïtiques par excellence. Certaines, comme l'icône avec le Christ de 1250, émanent d'ateliers coptes du Caire, ville de passage sur la route du pèlerinage vers le monastère. L'enluminure, qui annonce l'Évangile manuscrit de Matthieu et l'icône des saints Pierre et Paul du milieu du XIV^e siècle, relève du style paléologue, en usage à Constantinople à la fin du XIII^e siècle. Ces exemples suffisent à illustrer la complexité de cet art hybride du XIII^e siècle en Méditerranée orientale.

Une continuité

Ces origines diverses déjouent toute reconnaissance, à travers les productions du monastère, d'une véritable école du Sinaï, d'autant plus que les lieux de production ne suscitent pas l'unanimité. On peut cependant déceler dans cet art une continuité relative dans l'écriture et l'expression, fût-elle byzantine ou slave.

La cohérence stylistique de cette période marque la troisième phase de l'art des copistes du Sinaï. L'homogénéité résulte là d'un très grand ascétisme, non exempt de prosélytisme. Les icônes postérieures au X^e siècle ont cet autre intérêt historique de refléter la longue crise iconoclaste des siècles précédents. On peut selon toute vraisemblance attribuer ce repli des âmes vers l'ascétisme des origines, à la volonté des communautés monastiques de se libérer des maléances de l'Orient. Ascétisme ne veut pas dire pauvreté. On désigne d'ailleurs cette période de Renaissance macédonienne comme le deuxième âge d'or de l'art byzantin,

qui jette-là ses derniers feux, avant sa décadence à l'aube du XIV^e siècle.

La cohérence stylistique résulte des fréquentes représentations de la Vierge, parfois attribuées à l'évangéliste Luc. Elles étaient extrêmement populaires à la fin de l'ère byzantine, avec une sensible prédilection pour l'iconographie de la maternité divine, placée au centre du culte. Il convient de rappeler que le Mont Sinaï était le lieu supposé de l'épisode du Buisson ardent qui, parce qu'il brûle sans se consumer, est considéré comme la préfiguration de l'Immaculée Conception. Byzance désignait la Vierge comme la *Theotokos* (*qui a porté Dieu* ou *Mère de Dieu*), épithète définie au concile œcuménique d'Ephèse en 431. Marie, pour les Byzantins, contenait la vie dans sa totalité. Le type iconogra-

phique de la Vierge est devenu pour cette raison caractéristique du monde orthodoxe. Même après la consécration du monastère à sainte Catherine au X^e ou XI^e siècle, la vénération pour la *Theotokos* restera importante.

Des reliques

L'anonymat des artistes, l'indifférence relative à l'égard des provenances s'expliquent par une certaine hégémonie de la dimension spirituelle des images. Objet de dévotion constitutif de la piété, l'icône était dotée d'une fonction essentiellement culturelle. Pour cette raison, l'icône n'est en aucun cas comparable aux œuvres sacrées produites en Occident, dont on peut oublier le contenu au profit de l'auteur. Une icône ne recèle pas aux yeux du fidèle l'art d'un artiste, sa formation, ses origines. Elle est la Vierge ou le Christ, une relique en quelque sorte. Pour que vive l'icône, il faut que le peintre disparaisse. L'artiste ne crée rien lorsqu'il peint une image sacrée, sa main est secrètement dirigée par celui-là même dont il reproduit les traits.

Cette signification exclut la personnalité individuelle du peintre autant que toute forme de réalisme ou d'imagination qui serait mensongère. Pour cette raison, beaucoup d'icônes sont vénérées comme miraculeuses et consolatrices de tant de larmes. Pour le fidèle, au-delà de l'image peinte, la personne divine rayonne. L'icône est l'objet de croyance et la matérialisation même du sacré. « Bienheureuse, est-il dit de la Vierge dans les Ecritures, parce que tu as cru. »

G. N.

« Icône avec la Vierge Blachernitissa », (Byzance, XIII^e siècle).



Sainte-Beuve

Le Bottin des Lettres françaises

● ● ● Gérard Joulé, Lausanne

Homo duplex. Jamais formule ne s'est mieux appliquée qu'à cet érudit plongé dans les bouquins comme un bénédictin et qui n'en sortait que pour serrer sur son cœur la femme de son meilleur ami. Il m'évoque la figure de Frolo, le moine concupiscent de *Notre-Dame de Paris*, amoureux d'Esméralda. Il était laid, court sur pattes, avec un nez en trompette et un bedon, d'une laideur pauvre et disgraciée. Il aimait les cas de conscience. Il aurait dû aimer Baudelaire. Il le goûta comme une curiosité et passa à côté de son génie. Et pourtant, quelle taverne d'Ali Baba que les *Lundis*. C'est trois siècles de littérature française à tout le moins. Trois siècles où la littérature était tout, englobait tout : aussi bien un sermon de Bossuet qu'une maxime de La Rochefoucauld, une ballade de Villon, un sonnet de Du Bellay, qu'un portrait de La Bruyère, une lettre de la Sévigné, une anecdote de Chamfort, un mot d'esprit de Rivarol, un roman par lettres ou les *Mémoires* du duc de Saint-Simon. Les *Causeries du lundi* de Sainte-Beuve, c'est le *Si Versailles m'était conté* de l'histoire de la littérature française. Avec un peu plus de profondeur et de sérieux tout de même. Or c'est du trouble et du stagnant de sa nature que se nourrit le talent de Sainte-Beuve.

Je l'imagine assez volontiers l'œil collé au trou de serrure d'une chambre dans laquelle deux amants s'embrassent devant un feu de cheminée. Il avait commencé par étudier la médecine et il lui

en était demeuré un pli de curiosité scientifique qui l'accompagna toute sa vie. Que voulez-vous, il avait devant lui toute l'équipe des romantiques, toute une galerie de géants allant de Vigny à Dumas, en passant par Lamartine, Gautier, Hugo et Balzac. Il lui fallut donc trouver sa place, ne pouvant rivaliser avec eux, et il la trouva assez vite.

On lui a fait le reproche (toujours ce fameux trou de serrure) de s'intéresser plus à l'homme qu'à l'œuvre et d'avoir passé sous silence ses grands contemporains, dont on le soupçonnait d'être jaloux. C'est fort inexact. Mais il est vrai que le roman, tel que le développa le XIX^e siècle à partir de Stendhal et de Balzac, pour aller vers Flaubert, via Dumas et Hugo, intéressait médiocrement ce délicat. Après tout, Valéry non plus ne faisait pas ses choux gras de ce genre littéraire.

En fait, pour Sainte-Beuve, et parce qu'il était aristocratique (l'Ancien Régime était modeste et n'avait pas mis en avant le Moi d'auteur comme le firent par la suite les époques démocratiques), la littérature était essentiellement un prélude ou un prolongement à la conversation - genre littéraire en soi dont on a hélas perdu l'usage et où les protagonistes ne prennent pas la peine de consigner pour la postérité les mots, les tours et les idées qui fusent de leur cerveau. C'est pourquoi Sainte-Beuve était particulièrement à l'aise dans ces périodes où la littérature passait pour

Wolf Lepenies,
Sainte-Beuve.
Au seuil de la modernité,
Gallimard,
Paris 2002, 518 p.

un simple et noble divertissement, car alors c'était la religion qui sollicitait toutes les puissances de l'âme et tout le sérieux de l'homme. A partir de Balzac, pour culminer chez Flaubert et chez Proust, la littérature se substituera à la religion et deviendra un absolu en soi, absolu auquel l'écrivain prêtre et victime doit tout sacrifier, à commencer par la vie et la sienne propre.

Or cette idée d'art absolu s'accompagnait d'un mépris pour la vie comme matière brute. Quelle affreuse boutique que la vie, disait Flaubert. Encapuchonnons-nous dans l'art pour l'art, et c'est ainsi qu'on écrit *Salammbô*. Sans porter de jugement sur la vie, Proust dira qu'il faut y renoncer pour la retrouver, et que le lieu de ces retrouvailles ne peut être que l'art. Entendez celui du créateur et non du lecteur qui reste, pour Proust, un spectateur passif, paresseux et stérile. Sainte-Beuve, lui, aimait les salons, les chapelles, les écoles, l'ombre et les recoins. Il fuyait la pleine et aveuglante lumière, étant en tous points la parfaite antithèse de Hugo.

Proust tombe sur Sainte-Beuve avec une épée de feu : c'est la littérature de Baudelaire, de Flaubert et de Proust lui-même qui se venge de celui qui traitait Baudelaire de gentil garçon. Ange de la vengeance, Proust ne doute de rien, mais la justice l'aveugle. De même que Sainte-Beuve avait considéré d'un regard acide et soupçonneux toute prétention de la littérature à un absolu, Proust finit par reprocher à Sainte-Beuve une conception de la littérature qui, par des voies tortueuses, la rapproche étonnamment de celle de la *Recherche*.

A aucun moment de sa vie Sainte-Beuve ne semble avoir conçu la littérature d'une manière vraiment profonde ; il la met sur le même plan que la conversation. (C'est que, jusqu'au roman-

tisme, la littérature était conçue comme telle par ceux qui l'écrivaient. Le mot même de « littérature » n'existait pas, et jamais un La Rochefoucauld ou un duc de Saint-Simon ne se serait considéré comme un « auteur », pour ne pas dire un « écrivain ». Il y avait la religion, à qui était dû tout le sérieux de la vie humaine, et les arts, qui relevaient tous plus ou moins du « divertissement ». On sait le cas qu'en faisait Pascal. Or tout ceci est en train de changer au début du XIX^e siècle avec l'effondrement de la religion et sa substitution par la littérature.) Et en effet, les livres de Sainte-Beuve ont l'air de salons en enfilade où l'auteur a convié divers invités qu'on interroge sur les personnes qu'ils ont connues, qui apportent leurs témoignages destinés à en contredire d'autres, et par là à montrer que dans l'homme qu'on a l'habitude de louer, il y a des zones d'ombre...

Un critique « délicat »

Or, au moment où il s'applique à détruire la méthode de Sainte-Beuve, Proust en découvre le secret, cousin du sien. Si on les regarde à distance et dans leur succession, les *Causeries* (et le mot est parlant, car Sainte-Beuve est avant tout quelqu'un qui cause dans un salon au coin du feu ou sous les ombrages d'un jardin à des amis qu'il reçoit), qui accumulent lundi sur lundi, mais aussi le *Chateaubriand et son cercle* et le très grave *Port-Royal* se révèlent être, grâce à l'artifice de la conversation, un immense roman-feuilleton hallucinatoire, grouillant de voix, d'allusions, de souvenirs interrompus, de potins d'images fugaces, de résonances, d'apparitions, de disparitions. Et tout coule en un seul torrent qui ne peut être arrêté, qui se perd en Sainte-Beuve lui-même, dans sa manière de

vivre à l'ombre, un peu craintivement. Or ce que Sainte-Beuve fut pour la « critique » (c'est là un terme dont je ne suis pas sûr qu'il eût été très content), c'est exactement ce que Proust fut pour le roman : le dernier des délicats.

Cette espèce de critique littéraire sournoise et déguisée est, disait-il d'ailleurs, très peu compatible avec la pratique chrétienne (Sainte-Beuve avait perdu la foi comme presque tous ses contemporains, mais sa sensibilité restée chrétienne luttait contre des sens redevenus païens), non pas tant parce que cela l'obligeait continuellement, et contre le principe évangélique, à juger autrui, que parce que c'était une tentation continue à se transformer en autrui, par une opération au fond toute païenne de métamorphose. Mais aussi, depuis quand le christianisme et la littérature ont-ils un terrain commun ? Leur seul terrain commun, c'est le cœur humain, qu'ils exploitent à des fins diamétralement opposées.

« Il y a, poursuit Sainte-Beuve, des gens qui prennent mes articles sur les auteurs pour de la critique et qui me plaignent de m'y absorber ; ils ne savent pas que la critique y est très secondaire, qu'avant tout c'est pour moi un portrait, une peinture, l'expression d'un sentiment, que, forcé que je suis d'écrire dans des revues, j'ai comme inventé le moyen d'y continuer sous une forme un peu déguisée le roman et l'élégie. Mais les trois-quarts des lecteurs, tout le vulgaire des gens d'esprit, ne se doutent pas de cela. »

Collectionneur d'émotions, d'idées, de goûts, de sentiments, finalement sénateur et paillard sur le tard devenu, Sainte-Beuve s'est voulu secret. On dira que les traces d'un romantisme à l'allemande hérité de Werther explique cette attitude. On ajoutera que sa nature souffreteuse, une muse anémique

et des amours ancillaires ne le poussaient pas à s'étaler au milieu d'un siècle au Moi hypertrophié.

Il parle nonchalamment de ses contemporains. Il dit de Chateaubriand : « Il aimait sans doute la popularité, mais il vivait dans un temps où pour la conquérir, on n'avait pas à flatter le populaire, à s'aplatir devant lui. » La réputation venait à vous, on n'avait pas à se baisser pour la ramasser.

Ce qui reste vrai, c'est que ses grands camarades de la première heure, Sainte-Beuve les a presque tous lancés. Il se sentait plus intelligent - et il l'était - que presque tous ces hommes de génie qui blessaient son goût par l'emphase et le vide de leurs sentiments et de leurs idées, par leur manque, justement, d'esprit critique.

Délicieuse incertitude

Très rapidement son « romantisme » s'est épuré, et l'on comprend que le prophétisme échevelé de Hugo ou l'hystérie de Michelet ne pouvaient lui plaire ; et l'on voit trop par où Balzac devait le heurter. A la fin, ce qu'il aime uniquement, ce sont les poètes et les écrivains qui ont de la grâce et de la mesure, les génies tempérés, les observateurs exacts de la nature humaine, les grands moralistes, les grands curieux, les grands sceptiques, les épistoliers, les mémorialistes des siècles passés, quand écrire n'était pas un métier, un gagne-pain, une profession ou le marchepied de la gloire. A peine un passe-temps.

En amour, il se range dans le groupe secret des adultères, de ceux qui sont tristes, mystérieux et rêveurs jusqu'au sein du plaisir, et pâles à jamais sous une volupté attendrie et reconnaissante. Plus tard l'amour lui sera une distraction, un secours contre sa vie de travail

de moine bénédictin, plutôt qu'un at-tendrissement. Mais dans les jeunes années de sa vie, il aimait à cheminer lentement dans le cœur d'une femme, à la conquérir peu à peu, pas à pas. Il n'avait rien de ces brutaux qui en arrivent tout de suite à la conclusion, au geste après lequel il n'y a plus rien et qui se privent ainsi de tout le charmant manège des amants indécis.

Sa manière de comprendre l'amour se retrouve dans sa manière d'aborder l'étude des hommes et des idées, d'en saisir la vérité par petites touches multipliées, de s'attarder aux détails pour atteindre plus sûrement la volupté intellectuelle qui est de comprendre. Il lui arrive même de ne plus conclure ; suprême sagesse. Que de questions lui glissent ainsi entre les doigts, comme cette Madame d'Arbouville, si tendrement cruelle. Mais je crois bien qu'elles n'en furent que plus passionnantes pour son intelligence comme pour sa sensibilité. Qu'importe la certitude quand l'incertitude est délicieuse ?

Il fait très bien revivre le petit monde académique de la Monarchie de Juillet et du Second Empire. Il avait participé au mouvement romantique, avait aimé Lamartine avec naïveté, écouté Chateaubriand avec respect, fréquenté Lamennais. Plus tard il verra ses anciens amis ou ses anciens maîtres de trop près. On comprend qu'il s'en soit dépris et dégoûté. Comme il est difficile de parler de ses contemporains ! Qu'eût dit Sganarelle de Don Juan ?

Sur ses cahiers, il écrit que les hommes arrivent tous au même point et qu'ils pensent tous la même chose à cinquante ans, mais qu'ils ne l'avouent pas (il voyait le christianisme comme un enthousiasme et donc une erreur de jeunesse et disait qu'il faut mourir avant trente ans si on ne veut pas perdre la foi) car ils ont un ego et un rôle à jouer dans la comédie sociale et que ce

n'est pas bien de dire le contraire de ce qu'on a pensé jusque-là. Passé cinquante ans, la vie n'était plus pour lui qu'un *quelque chose* à faire le matin et un *quelque part* où aller le soir.

La « critique » littéraire lui fut un refuge, une grotte où il nageait nu, seul avec ses sirènes. C'est par sa curiosité, même d'alcôve, qu'il échappe au scepticisme et au nihilisme. Au fond, la nature humaine ne cessa jamais tout à fait de l'intéresser et il était un homme heureux quand il pouvait écrire dans ses carnets : « Lu Sénèque ce matin et enlacé la princesse B. cet après-midi. »

Mais comme il est intéressant ! Il faut se faire embastiller pour relire tous les *Lundis*. Il n'y a guère plus aujourd'hui qu'en prison qu'on n'est pas dérangé par le monde ambiant, et encore... Il n'eut qu'un rival en critique : Barbey d'Aurevilly. Barbey, c'est la cavalcade du pursang. Sainte-Beuve, c'est la promenade du trotteur. On va moins vite mais on voit mieux le paysage.

Regardons maintenant la table analytique des *Causeries*. Elle offre sur plus de quatre cents pages la liste des noms cités dans les quinze tomes de *Lundis*. En dépensant son talent, comme Proust le lui reprochait, sur les livres que le hasard éditorial déposait sur sa table, Sainte-Beuve a édifié d'année en année cette grandiose construction qui s'appelle les *Lundis* et qui prennent rang aux côtés des *Mémoires* de Saint-Simon, de la *Comédie humaine* de Balzac et de la *Recherche du temps perdu* de Proust, parmi les monuments indestructibles de la littérature française.

Sainte-Beuve était un honnête homme. C'est-à-dire le contraire d'un spécialiste. Si être un écrivain, c'est être un spécialiste, Sainte-Beuve n'en était pas un. C'était un amateur. Un homme qui goûte et savoure.

G. J.

Science et foi

Après une période où science et religion cherchèrent chacune l'exclusivité - la période « galiléenne » de l'Eglise, qui la vit défendre la lettre (plutôt que l'esprit) d'un récit cosmologique à l'évidence contredit par les faits - vint la période militante du scientisme « positiviste », où l'homme et le monde étaient compris comme des machines et d'où il fallait éradiquer toute croyance et toute foi.

Redonner à chaque mode de perception son champ naturel est une chose, éviter les amalgames et les superpositions des méthodes, voire imaginer une fusion, en est une autre. François Euvé rappelle que « l'avancée des sciences et des techniques ne provoque plus nécessairement le recul de la religion ». Plus la science s'approche des questions ultimes - l'infini et l'éternité, l'expansion continue de l'univers -, plus elle s'approche aussi de ce qu'elle n'arrive plus ni à analyser ni à exprimer. Euvé rappelle que pour Teilhard de Chardin, « vision scientifique et vision chrétienne du monde ne s'identifient pas, mais conduisent toutes deux vers une transformation du monde ».

Un des défis à la science vient du courant écologiste. Mais la *deep ecology* considère qu'à la racine de la dérive scientifique et de la volonté de dominer le monde, il y a le christianisme, qui, en « désacralisant » la nature et en focalisant la foi sur un Dieu extérieur, aurait coupé l'être humain de sa solidarité intrinsèque avec le monde.

Euvé observe que ce courant séduit également des scientifiques à la recherche d'un « supplément d'âme ». Avec pertinence, il y discerne le vieux fond de l'hermétisme, avec ses lois de l'analogie et sa perception du corps physique comme une densification vibratoire (approche qui a reçu au cours du XX^e siècle quelques encouragements des évolutions de la science).

Dans sa présentation de la réponse de l'Eglise, Euvé admet une certaine gêne. Force est de reconnaître qu'elle consiste en une extension de sa doctrine sociale vers la responsabilité environnementale, en une gestion prudente de la création, tirée d'une relecture précise des commandements du récit de la Genèse. Soumettre à soi la création ne veut pas dire la détruire mais vivre de ses fruits et y porter soin : « trouver le bon exercice » de « la domination de l'homme sur l'animal ».

Reste que cette approche fait appel à un effort sur soi, alors que la *deep ecology* ambitionne de mobiliser l'Homme à partir de sa nature de « reflet du macrocosme ». La vraie sagesse viendrait-elle d'un renouveau de l'image divine ? Euvé ne le dit pas.

René Longet

François Euvé,
Science, foi, sagesse
Faut-il parler de
convergence ?
L'Atelier, Paris 2004,
188 p.

Maurice Zundel

De Boissière Bernard,
Chauvelot France-Marie,
Maurice Zundel
Presses de la
Renaissance,
Paris 2004, 460 p.

On l'attendait avec impatience : voilà des années que le Père de Boissière nous promettait une biographie de Zundel. Je me suis donc littéralement jeté sur le livre dès sa parution, comme tant d'autres qui espéraient retrouver des lieux, des ambiances, des images pour recadrer cette pensée si riche qui nous a mis debout et nous fait vivre aujourd'hui encore.

Autant le dire tout de suite, l'ouvrage ne peut que décevoir ceux qui ont connu « l'abbé ». Si les citations des références à ses ouvrages rendent bien sa pensée, celles de quelques personnes qui l'ont approché, et dont l'auteur, fort de sa tâche d'exécuteur testamentaire, a pu récolter lettres et témoignages, ne parviennent qu'à alimenter la critique que nous entendions souvent sur les zundeliennes et les amis inconditionnels qu'il avait autour de lui, qui l'aidèrent à supporter l'insoutenable agression de tout un clergé de son diocèse, évêques en tête. Or, pour nous les jeunes d'Ouchy qui avons été nourris de son écoute, Zundel reste avant tout le prêtre qui nous renvoyait toujours à la Présence de Celui dont il rayonnait tellement. Zundel ne nous est jamais apparu - mis à part son habillement - tout noir ou tout blanc. Et c'est cela précisément qui nous a permis d'affronter la vie telle qu'elle est, y compris dans l'Eglise où le chatoiement des couleurs ne manque pas.

Et pour les Suisses dont je suis - pays de Zundel et où il a passé malgré tout le plus clair de son temps - que d'inexac-

titudes dans cette présentation de sa vie ! Que d'injustices faites à ceux que nous avons côtoyés et que Zundel respectait (mais n'aimait pas plus qu'il n'en était aimé). L'hagiographie parisienne devient coupable en taisant par trop la part de vie que Zundel reçut d'un curé Ramuz, d'un Monseigneur Charrière, parmi d'autres, voire de séminaristes anonymes balancés entre leurs maîtres d'alors, Journet le professeur et Zundel le mystique. A croire que l'auteur et sa collaboratrice n'ont pas pris la peine de vérifier leurs sources.

Quelques exemples parmi d'autres, à corriger dans une prochaine édition : Bex ne se trouve pas en Valais, le curé qui y succéda à l'abbé Heimgartner s'appelle Rouiller, l'aumônier de la Clinique Bois-Cerf à Lausanne se nomme le Père Lathuille, l'ancien vicaire de Lausanne s'orthographie Aenishaenslin... Et la liste pourrait être plus longue encore, si, au-delà des personnes, on voulait préciser toutes les richesses que Zundel sut accueillir dans ces lieux où, quelques années plus tard, j'eus la chance de le suivre : au collège à Einsiedeln, au séminaire de Fribourg, à l'Ecole Biblique de Jérusalem, au Caire, à Paris, à Bex... moi l'enfant du Sacré-Cœur à Ouchy, qui a dû si souvent corriger ma vision du monde grâce aux silences et aux insupportables colères de l'Abbé !

Jean-Bernard Livio s.j.

■ Biographies

Yvan Gobry***Saint Augustin***

Pygmalion, Paris 2004, 378 p.

C'est une biographie qui contient tous les éléments essentiels de la vie d'Augustin. L'abord est facile : il n'y a ni apparat critique, ni mention des discussions sur la manière d'interpréter les textes.

L'auteur n'a pas tenu compte de tous les résultats de la recherche historique - pléthorique il est vrai - sur Augustin. Certains lecteurs apprécieront peut-être cette biographie simple. Elle me paraît cependant manquer de souffle ; les épisodes sont juxtaposés, sans perspective et sans que l'on ressente le frémissement de la personne, le développement de son existence. Il y a des imprécisions importantes ; par exemple, l'auteur dit qu'Augustin serait allé en Palestine (p. 273).

Je conseillerais plus volontiers les biographies de Peter Brown, de Serge Lancel, Henry Chadwick, Agostino Trapé et plusieurs autres spécialistes de saint Augustin.

Jean-Michel Girard

Gérard Poteau***Le fou d'Assise***

Editions Hors Commerce, Paris 2004, 302 p.

Avec le *Fou d'Assise* de G. Poteau est publiée une biographie d'un saint sur lequel on a déjà beaucoup écrit. Pourtant ce nouveau récit, raconté comme un véritable roman d'aventure, nous brosse un magnifique portrait de ce Fou de Dieu. Récit historique dépouillé des scories de la légende ou d'images mièvres. L'auteur nous fait revivre le destin exemplaire de cet homme, écologiste avant l'heure qui, s'il vivait aujourd'hui, aurait sûrement combattu le capitalisme sauvage et l'exploitation de la planète !

La démarche révolutionnaire de François d'Assise, épris d'absolu, trouvera un véritable écho auprès de ceux et celles qui sont en quête de réponses face aux pertes de sens de notre monde contemporain, rongé du dedans par le matérialisme et la consommation. Au jour le jour, on découvre chaque étape du parcours humain et spirituel d'un fou d'Amour, tout entier consacré à sa « dame pauvreté », d'Assise à Rome,

en passant par la France et l'Orient. Vie hors du commun, traversée de gestes fous, comme ce dénuement total sur la place d'Assise devant famille, notables et prélats réunis pour un procès public.

Vie marquée par la résistance au pouvoir politique et ecclésiastique, soutenue par une foi intense. Vie jalonnée de luttes, d'échecs, d'épreuves multiples de santé, voire de dépression, mais aussi éclairée par des rêves prémonitoires, des miracles et jalonnée de profondes joies. Enfin, vie de compassion et de tendresse pour ses frères, pour les plus pauvres et, amour sublimé, pour sa sœur Claire.

« [François d'Assise] n'a pas conçu une nouvelle religion, ni élaboré un nouveau principe philosophique. Il s'est simplement contenté de glisser ses pas dans ceux d'un certain Jésus de Nazareth dont le discours révolutionnaire ébranla le monde » (avant-propos). Lecture agréable, tonifiante et roborative qui ne peut que relancer nos énergies ou réveiller nos endormissements !

Yves Brun

Hanspeter Gschwend***Dimitri****Le clown en moi**Autobiographie avec porte-plume*

D'en-bas, Lausanne 2004, 240 p.

L'autobiographie de Dimitri, dictée à un porte-plume talentueux, abondamment illustrée, magnifiquement éditée, constitue un récit à la fois fort et modeste, profond surtout. L'homme se dévoile avec ses grandes qualités humaines et professionnelles. Il raconte sa vie avec beaucoup de simplicité, explique sa philosophie, son art, la fondation de son théâtre, de son école et de la Compagnia Teatro Dimitri, ses tournées nationales et internationales. Le personnage en ressort très grand, humainement et spirituellement, sans que le succès n'entame en rien sa fraîcheur et sa modestie.

Mime, musicien, poète, clown, l'artiste impressionne par la variété et la qualité de ses talents. Sa passion pour son métier, son acharnement au travail, son amour de la famille, sa tendresse, sa bonté rayonnante, la générosité de ses engagements sociaux, sa foi et ses convictions anthroposopiques, tout cela brosse le portrait d'un homme très attachant. J'ai trouvé particulièrement

émouvant le dernier chapitre, où l'âge étant venu de passer le relais, le clown énumère et commente les grands principes qui ont dirigé sa vie.

Pierre Emonet

Jerzy Ficowski

Bruno Schulz

Les régions de la grande hérésie
Noir sur Blanc, Montricher 2004, 240 p.

Il a fallu à l'auteur beaucoup de patience, de ténacité et de courage pour arriver à rassembler les éléments lui permettant d'écrire cette biographie. Bruno Schulz, considéré comme l'un des plus grands écrivains polonais du XX^e siècle, est né en 1892 et a vécu dans le sud de la Pologne, à Drohobych, dans une humble famille de commerçants juifs. De santé fragile, il connut dès l'enfance un sentiment d'insécurité qui le rendit timide, gauche et solitaire. Au point de ne jamais se sentir à l'aise en société. Devenu professeur de dessin, il travailla obscurément, tout en considérant cet art comme secondaire par rapport à l'écriture qui l'habitait. Il publia de son vivant des œuvres qui le rendirent fameux, dont l'inoubliable *Les boutiques de cannelles* où il donna libre cours à son univers mythique, rempli de fantômes, de nostalgie de l'enfance qu'il considéra toujours comme magique.

Avec de nombreux artistes (féminines pour la plupart), il entretendra une correspondance abondante et régulière. Correspondance dans laquelle il développera ses vues artistiques et sa vision du monde. Malheureusement, seule une partie infime de ses lettres ont pu être sauvées et regroupées après la Deuxième Guerre mondiale. Une guerre pendant laquelle Schulz deviendra l'esclave d'un officier nazi qui exigera de lui une production abondante de dessins, de tableaux et de fresques, en compensation d'une pseudo protection. Malgré cette dernière, il sera abattu par un soldat nazi, en plein ghetto, en 1942.

Rendons hommage à Jerzy Ficowski qui, à l'âge de 18 ans, a découvert le monde étrange de Schulz et n'a de cesse depuis de traquer et de rassembler tout ce qu'il peut, afin de restituer sa vie, son talent et ainsi nous les faire découvrir et aimer.

Marie-Luce Dayer

■ Catéchèse

Marcel Hofer

Explique-moi la mort

Guide pour accompagner l'enfant en famille et catéchèse, 16 p.

Cahier de l'animateur, 56 p.

Cahier de l'enfant, 36 p.

Lumen Vitae, Bruxelles 2004.

Nous sommes, le plus souvent, très démunis pour parler de la mort à des enfants, et bien plus encore à un enfant venant de subir le choc de la disparition d'un proche. Marcel Hofer s'est appliqué à écrire une trilogie pour aider parents, éducateurs et catéchistes à répondre et à accompagner l'enfant face à la mort. C'est un témoignage de chrétien, mais qui n'occulte pas, par des réponses de foi, « l'expérience humaine du deuil, de la séparation, de la perte et de la déchéance ».

Cette trilogie comprend d'abord un *Guide pour accompagner l'enfant en famille et en catéchèse*, livre thématique qui analyse les étapes de la représentation de la mort chez l'enfant, ses émotions et ses réactions psychologiques suivant son âge.

Ensuite, un *Cahier de l'animateur*, dont la première partie est un questionnaire destiné à l'adulte accompagnateur pour l'amener à se situer, en vérité, face à la mort. Car dans un moment d'intense sensibilité, l'enfant ne fera pas confiance à un adulte inauthentique dans ses expressions. La deuxième partie du *Cahier* énumère des livres pour enfants sur le thème de la mort, classés par âge et accompagnés d'une précieuse relecture... La troisième partie propose des activités bien détaillées, à faire avec l'enfant à partir de huit ans.

Enfin, Hofer propose un *Cahier de l'enfant* de huit à treize ans. Ce support convient à un enfant en situation de deuil ou non. Jusqu'à dix ans, l'adulte l'accompagnera dans sa lecture, ce qui induira et facilitera le dialogue. Le cahier peut être feuilleté, lu et rempli dans n'importe quel ordre, suivant les questions des enfants et leurs besoins d'expression. Il aborde la mort dans un sens large et réaliste, et propose les réponses des religions, en particulier du christianisme.

Cette trilogie est un outil très performant pour tous ceux qui auront besoin, un jour ou l'autre, d'accompagner des enfants ou de leur répondre au sujet de la mort, que ce soit en famille ou dans le cadre de la catéchèse.
Suzanne Bruchez

■ Essai

Maurice Bellet

Le paradoxe infini

Pour une science de l'humain

Desclée de Brouwer, Paris 2004, 282 p.

Qui apprécie Maurice Bellet ne sera pas déçu par *Le paradoxe infini*. Pour qui ne le connaît pas, ce livre provoquera en lui, s'il sait écouter, le frémissement de cette parole engagée, le surgissement inouï de l'humain par ce que l'auteur nomme « l'inaugural ». En effet, cette science de l'humain, déployée à travers un parcours critique et dans un style explosif et percutant, découvre, à l'extrême de l'épreuve, la naissance de l'humain en l'homme.

Analysant ce monde si souvent déshumanisant, pointant les limites de la psychanalyse, de la philosophie, de la religion et de sa théologie, l'auteur creuse son discours jusqu'à ce lieu du possible humain, lieu de passage, crise salutaire où s'annonce l'étrange surgissement de ce qui rend l'homme à lui-même. L'analogie de la science, qui veut, elle, l'universelle vérité, sert à l'auteur qui mesure en quoi et comment elle manque l'humain.

Ce livre est traversé d'éclats de pensées, de forces libératrices, de rigueur intellectuelle, d'exigence sourde et persévérante au service de l'expérimentation de l'humain, de sa recherche tendue, angoissée et finalement jubilatoire.

Au terme de cette lecture, comme toujours chez Maurice Bellet, se donne à goûter la saveur de l'immense traversée. Le lecteur n'est pas épargné. Il ne lui est pas fait l'économie d'une pensée déconcertante, indissociable d'un rythme vigoureux. Lui est fait cependant l'immense cadeau de découvrir son horizon s'élargir à l'Infini et son existence renouvelée par cet « inaugural » d'où surgit sa propre humanité.

Luc Ruedin

■ Psychologie

Jacques Lecomte

Guérir de son enfance

Odile Jacob, Paris, 2004, 384 p.

La résilience, la capacité à bien se développer à travers de grandes difficultés, est devenue un sujet à la mode, au risque d'une compréhension trop superficielle. L'éclairage de qualité offert par ce livre est donc le bienvenu.

L'auteur s'appuie sur plusieurs types de sources, stratégie prudente pour un thème si profondément ancré dans la vie : des recherches scientifiques existantes, sa propre thèse de doctorat, un grand nombre de données biographiques, des vécus professionnels dans plusieurs domaines, ainsi que ses propres expériences comme formateur en dialogue avec des publics variés. Ce matériel très riche nourrit une réflexion nuancée, dans un va-et-vient continu entre toutes ces approches.

Sur ces bases solides, l'auteur approfondit le sujet en posant d'abord les fondements de la résilience, en nuanciant la résilience ensuite comme processus de vie, et en terminant avec des perspectives pour les professionnels de l'enfance. Dans ce cadre se déploie une dynamique de fond qui nous conduit systématiquement d'une vision déterministe de l'humain vers une vision plus ouverte, tissant la vie par des stratégies de (re)construction, défi merveilleusement exprimé par une citation de Philippe Bilger : « La fonction la plus élémentaire de l'être humain, c'est de créer de l'avenir » (p. 95).

Le livre interpelle sur plusieurs points, comme l'importance encore trop méconnue des abus psychologiques, la non-transmission de la violence d'une génération à l'autre, ou encore l'articulation entre la vie des personnes en détresse et leur entourage d'une part, et l'intervention professionnelle d'autre part. L'auteur fait beaucoup de suggestions pratiques, qui intéresseront un large public, bien au-delà des seuls professionnels de l'aide, sans tomber dans le piège des règles absolues.

Voilà une lecture agréable, avec quelques passages plus ardues, inspirant bien des questions et des débats.

Stefan Vanistendael

Jean-Marie Jadin

Côté divan, côté fauteuil

Le psychanalyste à l'œuvre

Albin Michel, Paris 2003, 276 p.

Face à certaines critiques, la psychanalyse veut s'ouvrir au monde. Jean-Marie Jadin, psychanalyste lacanien (une approche qui peut apparaître difficilement compréhensible), se donne la tâche d'expliquer la psychanalyse avec des mots simples et de présenter au non-spécialiste le travail du professionnel. L'exercice est remarquable (même si certains développements peuvent paraître longs) : il nous emmène, avec un certain sens de la métaphore, dans le monde de l'analysant (côté divan) et celui de l'analyste (côté fauteuil).

Il est difficile de résumer un ouvrage - à la manière d'une analyse - où les éléments s'emboîtent les uns à la suite des autres. L'auteur commence par mettre en garde contre certaines idées reçues sur la psychanalyse. Avant tout, le psychanalyste doit se laisser travailler par la parole de l'analysant et, en bon lacanien, déchiffrer une énigme, à travers notamment les sonorités du langage. L'aboutissement de l'analyse consiste dans la reconnaissance du fantasme fondamental (inconscient), un fantasme défini (certainement l'apport le plus original de ce livre) comme « une scène qui n'a jamais existé et qui pourtant se lit en filigrane comme si elle existait et se réalisait au présent ». Sa reconnaissance (dans la relation de transfert) *libère* (désir de l'analysant) de son influence hypnotisante.

« La psychanalyse s'efforce de rechercher la parole la plus juste, que ce soit celle de l'analysant ou celle du psychanalyste, afin d'atténuer cette souffrance très particulière que constituent des lettres qui manquent à leur place ou, plus exactement, qui sont présentes mais masquées, entre autres, dans les symptômes. » On finit par mieux comprendre Lacan, pour qui « la souffrance était déjà une connaissance ». « Un symptôme serait comme une lettre postée qui ne trouverait pas son destinataire. » La psychanalyse - telle que présentée par Jean-Marie Jadin - cherche à faire advenir les paroles non-advenues de la souffrance.

Raphaël Broquet

Maja Perret-Catipovic

Entretiens avec Michel Bavarel

Le suicide des jeunes

Comprendre, accompagner, prévenir

Saint-Augustin, St-Maurice 2004, 130 p.

Le suicide est un sujet très délicat. La plupart d'entre nous manquent d'outils pour y faire face ou simplement pour en parler. Les entretiens de Maja Perret-Catipovic avec Michel Bavarel permettent d'aborder la question avec beaucoup de finesse.

Avec une grande humilité, la responsable du Centre d'étude et de prévention du suicide des Hôpitaux universitaires genevois tente d'expliquer ce qui bien souvent nous semble inexplicable et de donner des moyens de lutter contre ce qui n'est inexorable qu'en apparence.

La construction du livre sous forme de dialogue permet une approche très humaine et une compréhension progressive de ce sujet douloureux. Il ne s'agit pas d'un ouvrage assigné à orner les bibliothèques médicales, mais d'un livre destiné aux proches des jeunes en souffrance et à toutes les personnes que le suicide interpelle.

Elaborée dans le respect, cette œuvre veut favoriser la compréhension et la réaction face à la mort volontaire. Elle pourra même, peut-être, aider certains adolescents à mieux comprendre ce qui leur est arrivé et à pouvoir exprimer leur mal-être.

Ni mélodramatique, ni banalisant, ce livre réussit, sans violence, à briser un tabou douloureux et à donner espoir.

Amanda Garcia

Abd al Malik, *Qu'Allah bénisse la France*. Albin Michel, Paris 2004, 208 p.

Amherdt François-Xavier, *L'herméneutique philosophique de Paul Ricoeur et son importance pour l'exégèse biblique. En débat avec la New Yale Theology School*. Cerf/Saint-Augustin, Paris/St-Maurice 2004, 876 p.

Bécheau François, *Prier 15 jours avec Pedro Arrupe*. Nouvelle Cité, Montrouge 2004, 86 p.

Bernard-Marie (Frère), *Psaumes de tempête pour ceux qui n'en peuvent plus*. Parole et Silence, Paris 2004, 80 p.

Berg A. Scott, *Appelez-moi Kate. Confidences de Katharine Hepburn*. Robert Laffont, Paris 2004, 320 p.

Bichelberger Roger, *Le déserteur. Roman*. Albin Michel, Paris 2004, 176 p.

Bichelberger Roger, *Petite vie de Marie*. Desclée de Brouwer, Paris 2004, 130 p.

Biolaz Jean-Daniel, *Omnibus pour Emonnaz. Carnets d'un voyageur sur place. 2001-2003*. D'en bas, Lausanne 2004, 200 p.

Bodènès Stéphane, *Le Pape et le tombeau vide. Roman*. Slatkine, Genève 2004, 216 p.

Bonnet Louis, *La communauté de vie conjugale au regard des lois de l'Eglise catholique. Les étapes d'une évolution. Du Code de 1917 au concile Vatican II et au Code de 1983*. Cerf, Paris 2004, 532 p.

Chiron Yves, *Padre Pio. Le stigmatisé*. Perrin, Paris 2004, 354 p.

*****Col.**, *Les prières de la Bible*. Bayard, Paris 2003, 380 p. [39483]

*****Col.**, *Un monde sans Dieu ?* François-Xavier de Guibert, Paris 2004, 224 p. [39536]

Congrégation romaine pour le culte divin et la discipline des sacrements, *Redemptionis Sacramentum. La liturgie de l'eucharistie, sacrement de la rédemption*. Saint-Augustin, St-Maurice 2004, 96 p.

Emmanuelle (Sœur), *Vivre, à quoi ça sert ?* Flammarion, Paris 2004, 158 p.

Hachtroudi Fariba, *Les femmes iraniennes. Vingt-cinq ans d'inquisition islamiste*. L'Hydre, Cahors 2004, 336 p.

Henne Philippe, *Introduction à Origène, suivie d'une Anthologie*. Cerf, Paris 2004, 304 p.

Kessler Colette, *L'éclair de la rencontre. Juifs et chrétiens : ensemble, témoins de Dieu*. Parole et Silence, Paris 2004, 312 p.

Ladrière Jean, *La foi chrétienne et le destin de la raison*. Cerf, Paris 2004, 368 p.

Ladrière Jean, *L'articulation du sens. III. Sens et vérité en théologie*. Cerf, Paris 2004, 318 p.

Maréchal Albert, *Lettres à mes amis*. Paul Baertschi, Aïre 2004, 204 p.

Martini Carlo Maria, *Le sérieux de la foi. Croire selon saint Jean*. Saint-Augustin, St-Maurice 2004, 218 p.

Martini Carlo Maria, *Vers Jérusalem*. Cerf, Paris 2004, 236 p.

Murphy-O'Connor Jérôme, *Histoire de Paul de Tarse. Le voyageur du Christ*. Cerf, Paris 2004, 318 p.

Paravicini Bagliani Agostino, *Boniface VIII. Un pape hérétique ?* Payot, Paris 2003, 508 p.

Rossi de Gasperis Francesco, *Marie de Nazareth. Icône d'Israël et de l'Eglise*. Parole et Silence, Paris 2004, 136 p.

Schillebeeckx Edward, *L'économie sacramentelle du salut. Réflexion théologique sur la doctrine sacramentaire de saint Thomas, à la lumière de la tradition et de la problématique sacramentelle contemporaine*. Academic Press, Fribourg 2004, 618 p.

Sting, *Broken Music*. Robert Laffont, Paris 2004, 304 p.

Tschipke Theophil, *L'humanité du Christ comme instrument de salut de la divinité*. Academic Press, Fribourg 2003, 186 p.

Zundel Maurice, *La beauté du monde entre nos mains*. Anne Sigier, Québec 2004, 198 p.

Le peuple, quel peuple ?

C'est un peu comme une pièce de théâtre dont on aurait oublié, jusqu'à la fin du dernier acte, l'acteur principal. On aurait parlé en son nom, une sorte de Godot, on se serait réclamé de lui, on l'aurait invoqué, mais lui, sur la scène, ne se serait jamais montré. Lui, le deus ex machina des dimanches de votations, c'est cette invisible galaxie, ce démon collectif et tellurique qu'on appelle « le peuple ».

Aujourd'hui, on ne jure que par lui. Le peuple par-ci, le peuple par-là, peuple de gauche, peuple corse ou jurassien, peuple souverain, autant d'éponymes dont on affuble ce dieu aux mille visages, seigneur invisible, porteur de nos consciences et de nos craintes, d'autant plus insaisissable qu'il serait niché dans nos cryptes rocheuses, nos montagnes, nos banlieues, nos cités.

Seuls quelques médiateurs, par un pataphysique effet de table ronde et de science autoproclamée, pourraient décoder ses messages, les traduire. Ainsi, le parti dénommé « UDC », en français « Union démocratique du centre » (l'une des plus grandes escroqueries d'appellation depuis les plagiats de raclette par les Appenzellois), mais, en allemand, avec infiniment plus d'éloquence : « SVP », Schweizerische Volkspartei, « Parti du peuple suisse ». Ah, le peuple : nous y voilà.

La réhabilitation du « peuple », aussi floue qu'en soit la notion, ne m'apparaît certainement pas, en soi, comme une mauvaise chose. On a beaucoup trop, ces dernières décennies, voulu faire sans le peuple. On a trop oublié qu'il était maître et souverain, et que la démocratie, étymologiquement, sémantiquement, n'était pas le n'importe quoi, mais bel et bien l'exercice d'un pouvoir, le lit de justice sans cesse recommencé de cette puissance surgie d'en bas, à travers un corps électoral mouvant qu'on appelle, pour faire court, « le peuple ».

Car c'est bien la première nuance à instiller, et elle est de taille : le démos d'Aristote, Démosthène et Thucydide, certes signifie le « peuple », mais en tant qu'ensemble de citoyens libres, actifs, pouvant voter, membres organiques de la fameuse Politeia qui décide des lois de la Cité. Ce démos, dont est issu « démocratie », n'est donc pas à confondre avec l'ensemble de la population (Bevölkerung) ni, surtout, avec le peuple au sens de masse, foule, multitude, qu'on retrouve, dès les tragédies d'Eschyle, sous le nom de plêthos.

Alors voilà, la première question que j'aimerais poser à l'UDC. « Parti du peuple suisse », c'est de quelle catégorie grecque du peuple qu'il se réclame : serait-ce ethnos qui, dès Pindare, nous amène à la race, la tribu, le lien du sang ? Serait-ce le plêthos des grandes masses populaires ou du peuple en foule des Cités en révolution, que nous décrit Thucydide dans la Guerre du Péloponnèse ? Ou serait-ce enfin, dans

un cercle infiniment plus restreint, le dèmos aristotélicien, si moderne, le peuple citoyen ?

Ce qu'il faut, à vrai dire, subodorer, c'est que ni l'UDC ni les populistes de gauche n'ont vraiment envie d'opérer un choix clair entre ces trois catégories. La relative pauvreté de nuances de la langue française (face au grec ou à l'allemand), la sèche polysémie du seul mot « peuple » autorisent bien des confusions.

D'un côté, l'acte, quasiment sacré en démocratie, d'un corps électoral se rendant aux urnes un dimanche, cette imitation cent mille fois multipliée de la marche d'un jeune roi vers la cathédrale de Reims, cette onction par tous donnée et répandue, bref la consécration d'une loi par le suffrage universel et souverain. Cela, précisément, s'appelle la démocratie. Qui n'est surtout pas vacance de pouvoir, encore moins anarchie, mais série d'actes souverains, ce qui, au demeurant, n'exclut ni l'arbitraire, ni l'erreur : le peuple, devant l'Histoire, peut se tromper, ne manque pas d'ailleurs de le faire, mais il est le peuple, il est le souverain. Son autorité n'a pas, sous prétexte qu'elle vient d'en bas, à être davantage contestée que celle d'un roi.

De l'autre côté, plèthos, le peuple de la rue, des foules, bruyant, tonitruant, menaçant. Cette populace manipulée avec génie par Marc Antoine, dans Jules César, la tragédie de Shakespeare, qui en tourne et retourne l'opinion aux seules fins d'ancrer son propre pouvoir. Ça

n'est plus l'orateur attique articulant un langage démonstratif et raisonné pour convaincre un corps électoral ; c'est le démiurge devant sa foule, incandescent en son langage de braise, c'est la parole de lave que plus rien ne retient.

D'un côté, la démocratie représentative, articulée sur des institutions ; de l'autre, l'incessant appel au « peuple ». Mais quel peuple ? Ethnos, plèthos, dèmos ? Celui qui fait les lois, celui qui défait les rois, celui du droit du sol, celui des lois du sang ? Ces questions, en Suisse, grâce au récent conflit Couchepin-Blocher, commencent à peine à être posées. Elles sont fondamentales. Se mettre d'accord, ensemble, à l'issue d'un vaste débat, sur la clarté de certaines nomenclatures, n'est-ce pas l'hygiène de base de toute démocratie ?

Pascal Décaillet



JAB
1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge

Savourer **la lecture**

Un vaste choix de livres,
d'articles religieux et de bougies...
Un conseil personnalisé...



Librairie **Saint-Paul**